



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINETEENTH YEAR

1089 *th* MEETING: 7 FEBRUARY 1964

ème SÉANCE: 7 FÉVRIER 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1089).....	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question:	
Letter dated 16 January 1964 from the Minister for External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);	
Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1089).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan:	
Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);	
Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ONE THOUSAND AND EIGHTY-NINTH MEETING

Held in New York, on Friday, 7 February 1964, at 3 p.m.

MILLE QUATRE-VINGT-NEUVIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 7 février 1964, à 15 heures.

President: Mr. Carlos Alfredo BERNARDES (Brazil).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1089)

1. Adoption of the agenda.

2. The India-Pakistan question:

Letter dated 16 January 1964 from the Minister for External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);

Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

The India-Pakistan question

Letter dated 16 January 1964 from the Minister for External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);

Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522)

1. The PRESIDENT: In accordance with the previous decisions taken by the Council, I shall invite the representatives of India and Pakistan to participate in our consideration of this question.

At the invitation of the President, Mr. M. C. Chagla (India) and Mr. Z. A. Bhutto (Pakistan) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT: The Security Council will now continue its discussion of the question before it. The first speaker inscribed on my list for this afternoon is the representative of Pakistan, on whom I now call.

3. Mr. BHUTTO (Pakistan): In the first paragraph of his statement at the last meeting, two days ago, the Education Minister of India uttered the admonition that the Security Council is not intended as a platform for propaganda against any Member State. The members of the Council will have had time to study the statement of the representative of India and to judge in what manner he followed his own dictum.

Président: M. Carlos Alfredo BERNARDES (Brésil).

Présents: Les représentants des États suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda 1089)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Question Inde-Pakistan:

Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);

Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question Inde-Pakistan

Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);

Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément aux décisions prises antérieurement par le Conseil, je vais inviter les représentants de l'Inde et du Pakistan à prendre part à nos délibérations sur la question à l'ordre du jour.

Sur l'invitation du Président, M. M. C. Chagla (Inde) et M. Z. A. Bhutto (Pakistan) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil de sécurité va maintenant poursuivre l'examen de la question dont il est saisi. Le premier orateur inscrit sur la liste pour cet après-midi est le représentant du Pakistan, à qui je donne la parole.

3. M. BHUTTO (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Au début de son intervention de la dernière séance, le Ministre de l'éducation de l'Inde a dit que le Conseil de sécurité n'avait jamais été conçu comme un instrument de propagande susceptible d'être utilisé contre un État Membre. Les membres du Conseil ont eu le temps d'étudier la déclaration du représentant de l'Inde et de voir par eux-mêmes de quelle manière il a mis ses paroles en pratique.

4. From the beginning to the end the representative of India, consistently refusing to face the facts and issues, resolutely ignoring the arguments presented by Pakistan, devoted himself to hurling irresponsible charges against Pakistan and accusing it of the most unbelievable crimes. First, the very fact that Pakistan has dared to come before the Security Council, an organ charged with the primary responsibility for the maintenance of peace, is, in the eyes of India, a misdemeanor on Pakistan's part and evidence of its "agitational" approach.

5. Then Pakistan was accused of being a theocratic State while India, which has witnessed 550 communal riots since it became independent, is a secular State. India, the representative of India said, has a modern, rational and secular attitude while Pakistan is reactionary. Pakistan's philosophy, according to him, is that in the very nature of things, Muslims must hate the Hindus and the Hindus must hate the Muslims. Pakistan's policy is based on communal hatred and fanaticism and the Pakistan Government, he stated, "deliberately and for set purpose created an atmosphere so that riots should break out in East Pakistan" [1088th meeting, para. 59]. Then turning from accuser to judge, he delivered judgement, saying that "the Pakistan Government cannot be absolved of its responsibility for the death of these innocent people" [*ibid.*]. He stated that the real reason why Pakistan was insisting on a plebiscite was: "... to try and see whether it cannot inflame communal passions in Kashmir by making the inhabitants of that State believe that their religion is in danger, and bring about the recurrence of the terrible events of the partition of India in 1947: blood-shed, migrations, untold human misery" [1088th meeting, para. 32].

6. Then again, Pakistan was, in the view of the representative of India, "playing the Chinese game of weakening India internally and undermining its defence against China" [*ibid.*, para. 8] in order to prevent India from fulfilling its self-appointed role of saving the whole world from China. The Permanent Representative of India had promised on the eve of the meeting of the Security Council that there would be a good deal of mud-throwing at this meeting. Members will agree that the Minister of Education of India has not disappointed the expectations of his Permanent Representative. I reject, with all the emphasis at my command, the false and absurd charges that he has hurled against my Government.

7. On Kashmir itself, what the representative of India had to say was not new. Members who have studied the case will be familiar with all his arguments on Pakistan's alleged aggression, the absolute right of the despotic Maharajah to sign away the rights of the people of Kashmir, the acquisition by India of the imperial mantle of paramountcy, the three elections held in Kashmir under the surveillance of the four Indian divisions stationed there. These arguments are as contradictory as they are unconvincing. I must nevertheless, for the record, correct the misstatements and distortions with which the representative of India has sought to vitiate the simple issue of self-determination involved in the Kashmir dispute. But before I do so, may I be permitted to deal briefly with the grave accusations and charges levelled

4. Du début jusqu'à la fin, le représentant de l'Inde a opiniâtrément refusé de regarder la réalité en face; il est resté résolument sourd aux arguments présentés par le Pakistan et n'a cessé de lancer contre le Pakistan des accusations irréfléchies, lui attribuant les crimes les plus incroyables. Pour l'Inde, le fait même que le Pakistan ait osé s'adresser au Conseil de sécurité, qui est pourtant l'organe dont la tâche essentielle est de maintenir la paix, est la preuve de ses intentions "subversives" et constitue un crime.

5. Ensuite, il a accusé le Pakistan d'être un Etat théocratique, alors que l'Inde, où pourtant plus de 550 conflits ont éclaté entre communautés depuis l'indépendance, serait un Etat laïque. L'Inde, a-t-il dit, a des concessions modernes, rationnelles et laïques, tandis que le Pakistan est réactionnaire. Selon lui, la philosophie du Pakistan est qu'il est dans la nature même des choses que les musulmans haïssent les hindous et que les hindous haïssent les musulmans. La politique du Pakistan reposerait sur la haine et le fanatisme religieux et, a-t-il ajouté: "Délibérément et dans un but précis, le Gouvernement pakistanais a créé une atmosphère propice aux troubles qui devaient éclater au Pakistan oriental." [1088ème séance, par. 59.] Puis, d'accusateur se faisant juge, il a déclaré que "la responsabilité du Gouvernement pakistanais dans le meurtre de ces innocents demeurerait entière" [*ibid.*]. Il a ensuite ajouté que la véritable raison pour laquelle le Pakistan insistait sur l'organisation d'un plébiscite était qu'il se demandait "s'il ne pourrait pas enflammer les passions des communautés du Cachemire en faisant croire aux habitants que leur religion est en danger, et provoquer ainsi le retour des terribles événements qui ont marqué le partage de l'Inde en 1947: effusions de sang, migrations et souffrances indicibles" [1088ème séance, par. 32].

6. Le représentant de l'Inde a accusé également le Pakistan de faire "le jeu des Chinois en affaiblissant l'Inde sur le plan intérieur et en sapant ses défenses à l'égard de la Chine" [*ibid.*, par. 8], en vue d'empêcher l'Inde de remplir le rôle qu'elle s'est elle-même assigné, à savoir sauver de la Chine le monde tout entier. Le représentant permanent de l'Inde avait promis, la veille de la réunion du Conseil de sécurité, que les calomnies pleuvraient. Les membres du Conseil conviendront avec moi que le Ministre de l'éducation de l'Inde a tout fait pour donner raison au représentant permanent de son pays. Je rejette de toutes mes forces les accusations ridicules et mensongères qu'il a lancées contre mon gouvernement.

7. Sur le Cachemire lui-même, ce que le représentant de l'Inde a eu à dire n'était point nouveau. Les membres du Conseil qui ont étudié la question connaissent bien tous ses arguments touchant l'agression prétendument commise par le Pakistan, le droit absolu du Maharajah despotique de renoncer aux droits des populations du Cachemire, l'acquisition par l'Inde du manteau impérial de la suzeraineté et les trois élections qui se sont déroulées au Cachemire sous le contrôle des quatre divisions indiennes qui s'y trouvaient stationnées. Tous ces arguments sont aussi contradictoires que peu convaincants. Je dois néanmoins, pour l'amour de la vérité, rectifier les erreurs et les inexactitudes grâce auxquelles le représentant de l'Inde a cherché à jeter la confusion et à dénaturer la question pourtant simple qui se

against my Government and my country by the representative of India.

8. It is with the utmost reluctance that I turn to the matter of communal riots which recently broke out in my country and in India. In my earlier submission to the Council [1087th meeting] I refrained from dealing at length with the communal situation in order not to worsen the existing grave situation. The Minister of Education of India, by making irresponsible, unfounded and provocative charges against my country, has in effect added fuel to the fire, and I must regret that he should have chosen the path of calumny and slander to bolster India's bad case on Kashmir. I would be failing in my duty if I did not put the record straight on the treatment of minorities in "secular, modern, rational" India.

9. The Education Minister of India said: "...if we are left to ourselves we will have no communal trouble whatsoever" [1088th meeting, para. 59]. How does he reconcile this statement with the fact that since the Minorities Agreement concluded between the Prime Ministers of Pakistan and India in April 1950, there have been more than 550 riots in India? In fact, hardly a Muslim festival has passed in India since 1950 without the Muslim community being subjected to attacks of communal frenzy in one part of India or another. In contrast, there has been complete communal peace in Pakistan, but for two or three riots, until the recent disturbances broke out. In March 1961, scores of Muslims were killed in Jubbulpore and the Chief Minister of Madhya Pradesh was reported to have said that the city "looked like a cremation ground". Was not India being left to itself then?

10. In October 1961, the Home Minister of the State of Uttar Pradesh admitted that behind the then current anti-Muslim riots, there was a wide and deep-laid conspiracy. He declared:

"It can go on record that a common pattern is discernible behind all these incidents. Murders were committed in individual knife attacks by young people coming from the section of our society whose members would faint at the sight of blood."

He went on to say:

"This showed that these people have received training in the art of killing. One would not be surprised, as days pass, if communal incidents increase in number and in intensity."

Did this Indian official say that Pakistan was training these murderers? Could he say that Pakistan was behind the deep conspiracy? Was Pakistan inciting the Hindus of India to kill Muslims? Was not then India being left to itself?

11. Speaking in the Indian Parliament, Mr. Syed Badrudduja, a veteran of the Indian struggle for independence, expressed the agony that the Indian Muslims

trouvé à la base du différend au sujet du Cachemire, à savoir le droit à l'autodétermination. Je voudrais cependant réfuter au préalable les graves accusations que le représentant de l'Inde a proférées contre mon gouvernement et mon pays.

8. C'est avec la plus grande réticence que j'aborde la question des troubles qui ont récemment éclaté entre communautés dans mon pays aussi bien qu'en Inde. Dans ma précédente intervention devant le Conseil [1087ème séance], je m'étais abstenu de m'appesantir sur ce point afin de ne pas envenimer encore davantage la situation. En lançant à la légère contre mon pays des accusations provocatrices et privées de tout fondement, le Ministre de l'éducation de l'Inde a, en fait, jeté de l'huile sur le feu, et je ne puis que regretter qu'il ait choisi la calomnie et la diffamation pour défendre la mauvaise cause de l'Inde dans l'affaire du Cachemire. Je manquerais à mon devoir si je ne disais pas toute la vérité sur le traitement des minorités dans cette Inde "laïque, moderne et rationnelle".

9. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a dit: "... si personne n'intervient dans nos affaires, il n'y aura jamais chez nous de troubles religieux" [1088ème séance, par. 59]. Comment explique-t-il alors que depuis que l'accord sur les minorités a été conclu en avril 1950 par les Premiers Ministres du Pakistan et de l'Inde on ait assisté à plus de 550 émeutes dans l'Inde? En réalité, il n'y a guère de fête musulmane qui ait été célébrée en Inde depuis 1950 sans que la communauté musulmane ait eu à subir, dans une région ou dans une autre du pays, l'assaut de fanatiques appartenant à l'autre communauté. Mais au Pakistan, en revanche, à l'exception de deux ou trois incidents, les communautés ont vécu dans une paix sans nuages jusqu'à ces derniers troubles. En mars 1961, des dizaines de musulmans ont été tués à Jubbulpore, et le Premier Ministre de l'Etat de Madhya Pradesh aurait déclaré que la ville "ressemblait à un vaste bûcher orématoire". N'est-il pas vrai, cependant, que nul n'était alors intervenu dans les affaires de l'Inde?

10. En octobre 1961, le Ministre de l'intérieur de l'Etat d'Uttar Pradesh a admis qu'à l'origine des troubles antimusulmans, qui étaient alors monnaie courante, il y avait une vaste et ténébreuse conspiration. Il a notamment déclaré:

"On peut dire que tous ces incidents ont un trait commun aisément perceptible. Les victimes ont été tuées, une par une, au cours d'attaques au couteau commises par des jeunes gens appartenant à une classe de notre société dont les membres s'évanouiraient à la seule vue du sang."

Il a ajouté:

"Cela montre bien que ces jeunes gens ont été entraînés dans l'art de tuer. Il ne serait pas surprenant qu'avec le temps ces incidents entre communautés augmentent en nombre et en intensité."

Ce haut fonctionnaire indien a-t-il dit que le Pakistan entraînait ces meurtriers? A-t-il pu dire que le Pakistan soutenait la vaste conspiration dont il avait parlé? Le Pakistan incitait-il les hindous de l'Inde à tuer des musulmans? N'est-il pas vrai que nul n'était alors intervenu dans les affaires de l'Inde?

11. Parlant devant le Parlement indien, M. Syed Badrudduja, vétéran de la lutte de l'Inde pour l'indépendance, a évoqué les souffrances indicibles des

were suffering soon after the gruesome atrocities of Jubbulpore and Malda were perpetrated;

"Even in this secular democracy, Mussulmans and all the minorities of India have suffered terribly. We apprehended that minorities would have no quarter, no shelter, no opportunity for self-expression. Politically, socially, culturally, economically and even physically they would be at the mercy of forces of reaction. That is exactly what has happened."

Continuing, this member of the Indian Parliament said:

"Mussulmans have been pursued to the bitter end. They have been tortured with every refinement of cruelty and barbarous savagery. In malignity, in cruelty, in savagery, in criminality, the records of Jubbulpore and Malda surpass any records during the British régime."

This systematic massacre of Muslims followed a pattern which was particularly noticeable during the recent riots, when the attacks were aimed at driving the Muslims out of West Bengal, forcing them to seek shelter in East Pakistan. Although a large number of men, women and children were killed, the emphasis was on setting fire to their houses, looting and destroying their shops and industrial establishments so as to deprive them, at once, of their shelter and their means of livelihood. The fact that there have since been open demands by militant Hindu organizations for a population exchange tends to support my Government's fear that the real intention of those responsible for the riots is to drive the Muslims out of West Bengal into East Pakistan.

12. The representative of India accused Pakistan of having incited the recent riots. I do not wish to harrow the Council with a recital of the blood-curdling headlines and reports carried in the Indian West Bengal Press on the regrettable incidents which occurred in Khulna and Jessore. Let us turn instead to the testimony of impartial, foreign observers. As regards the recent riots in Calcutta, here is a report from Calcutta by James Mitchell, correspondent of The Observer of London, published on 25 January:

"While rioters made no great secret of their plans, the police force in the first days seemed always to be everywhere except in the streets attacked."

He blames what he calls "the black week of Calcutta" on "police laxity" and says that the authorities "let the situation get completely out of hand" and that the result was that about 500 people were killed. According to this report, tens of thousands lost their homes because, after the riots started, interested people paid big sums of money to keep them up, so that landlords would clear their land of poor tenants. Did Pakistan inspire this cold-blooded design?

13. We hear a great deal about the secular outlook in India. A Calcutta daily, the New Age, of 19 January 1964 said:

Musulmans peu après les horribles atrocités commises à Jubbulpore et à Malda:

"Même dans cette démocratie laïque, les musulmans et toutes les minorités de l'Inde ont terriblement souffert. Nous avions craint que les minorités ne trouvent pas de miséricorde, qu'elles ne soient forcées de vivre sans abri et sans possibilité de s'exprimer librement, et que sur les plans politique, social, culturel, économique et même physique elles ne soient à la merci des forces réactionnaires. Or, c'est exactement ce qui s'est produit."

Ce membre du Parlement indien a ajouté:

"Les musulmans ont été atrocement persécutés. Ils ont été torturés avec une cruauté raffinée et une sauvagerie barbare. Ce qui s'est passé à Jubbulpore et à Malda dépasse en méchanceté, en cruauté, en sauvagerie, en horreur tout ce qui a pu se produire sous le régime britannique."

Ce massacre systématique des musulmans ressemblait fort aux récents désordres où les attaques tendaient visiblement à chasser les musulmans du Bengale occidental pour les forcer à chercher refuge au Pakistan oriental. On a tué, il est vrai, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, mais on a surtout cherché à mettre le feu à leurs maisons et à piller et à détruire leurs boutiques ainsi que leurs établissements industriels, pour les priver du même coup de leur abri et de leurs moyens d'existence. Le fait que des organisations militantes hindoues soient intervenues ouvertement depuis en faveur d'un échange de populations tend à justifier les appréhensions de mon gouvernement, qui craint que l'intention véritable des fauteurs de troubles ne soit de chasser les musulmans du Bengale occidental vers le Pakistan oriental.

12. Le représentant de l'Inde a accusé le Pakistan d'avoir provoqué les troubles récents. Je ne voudrais pas abuser de la patience du Conseil en donnant lecture des manchettes sensationnelles et des récits épouvantables qu'on a pu lire dans la presse indienne du Bengale occidental à propos des incidents regrettables qui se sont produits à Khulna et à Jessore. Prenons plutôt connaissance des témoignages d'observateurs étrangers impartiaux. Au sujet des troubles récents qui ont éclaté à Calcutta, voici ce que dit James Mitchell, correspondant dans cette ville de The Observer de Londres, dans un article publié le 25 janvier.

"Bien que les auteurs de troubles n'aient pas fait grand secret de leurs plans, la police semblait être partout, les premiers jours, sauf dans les rues où se produisaient les attaques."

Ce journaliste condamne ce qu'il appelle "la semaine noire de Calcutta" et la "mollesse de la police"; il ajoute que les autorités ont "laissé la situation échapper entièrement à leur contrôle" et que cela a coûté la vie à près de 500 personnes. Selon cet article, des dizaines de milliers de personnes se sont trouvées sans abri, du fait que dès le début des désordres certains éléments intéressés ont versé de fortes sommes pour que les troubles continuent afin que les propriétaires puissent se débarrasser de leurs locataires pauvres. Le Pakistan a-t-il inspiré cette action impitoyable?

13. On parle beaucoup des concessions laïques de l'Inde. Mais voici ce que disait le New Age, un quotidien de Calcutta, dans son numéro du 19 janvier 1964:

"Unfortunately, the secular parties could not take proper initiative in the matter and the so-called nationalist papers fanned up communal hatred. The Jan Sangh and Hindu Mahasabha were already in the field whipping up frenzy. All these contributed to the rapid deterioration in the situation."

14. I had no intention to bring out these gruesome facts but I have been compelled to do so by the allegations levelled against my Government before this Council. I was shocked that the Education Minister of India fell victim to the temptation of quoting highly exaggerated figures of deaths during the recent troubles in East Pakistan on the basis of a Reuters dispatch. The sources in Dacca quoted by the correspondent of Reuters have themselves contradicted the wildly exaggerated figures that were given out. I regret that the Education Minister of India had to resort to the use of unverified reports which he should have known were contradicted. The Pakistan High Commission in New Delhi issued an immediate contradiction on 24 January. The irresponsibility of the Indian Government's news media in giving circulation to such false and inflammatory reports earned the well merited stricture of The Times of London. In the issue of 23 January, its Delhi correspondent observed:

"The Indian Government's seriousness in discouraging circulation of news about communal violence in Pakistan was put into doubt today by All-India Radio's treatment of the Reuters correspondent's report from Dacca. The midday news broadcasts made that report their first item and it still figured prominently in bulletins later tonight. All-India Radio is a completely subservient agent of the Government and its treatment of the report must suggest that Delhi is not as apprehensive about the dangers of repercussions in West Bengal as its recent experience should have made it."

15. My Government firmly believes that communal peace and security is an essential condition of civilized life. My Government mobilized all its resources to bring the situation under complete control in Pakistan. I had to go into this question at some length, not only to disprove the false allegations made by India, but to emphasize one central fact: It is that the denial of the right of self-determination to the people of Jammu and Kashmir is a constant source of tension. It is embittering the relations between India and Pakistan. As a result of this festering dispute, recurring brutal attacks on the Muslim minority have been taking place in India ever since its independence in 1947.

16. It is this attitude of the Government of India which has created a vicious climate in Kashmir and in certain parts of India, to which I invited your attention in my letter of 16 January 1964 [S/5517]^{1/} from which I quote:

"It is this climate, in which the political, religious and cultural rights of the people of the State are treated with scorn by their Indian rulers, that has

"Malheureusement, les éléments laïques n'ont pas pu prendre l'initiative qui s'imposait et les journaux dits nationalistes ont envenimé les haines. Le Jan Sangh et le Hindu Mahasabha travaillaient déjà de pied ferme à raviver le fanatisme. Tout cela a contribué à aggraver rapidement la situation."

14. Je n'avais nullement l'intention d'exposer ces horreurs, mais les allégations formulées devant le Conseil contre mon gouvernement m'y ont contraint. J'ai été outré de constater que le Ministre de l'éducation de l'Inde a cédé à la tentation de citer des chiffres nettement exagérés au sujet des personnes qui ont trouvé la mort au cours des désordres qui ont récemment éclaté au Pakistan oriental; il s'était fondé sur une dépêche de l'agence Reuter. Or, les sources de Dacca citées par le correspondant de l'agence Reuter ont elles-mêmes contredit les chiffres exagérément grossis qui avaient été donnés. Je regrette que le Ministre de l'éducation de l'Inde ait eu recours à des informations non vérifiées qui, il aurait dû le savoir, avaient été démenties. Le Haut Commissariat du Pakistan à New Delhi a immédiatement publié un démenti, le 24 janvier. En publiant à la légère des nouvelles aussi fausses et aussi provocantes, les organes d'information du Gouvernement indien se sont attiré des critiques bien méritées du Times de Londres. Le correspondant de ce journal à Delhi écrivait, le 23 janvier:

"Que le Gouvernement indien souhaite sérieusement décourager la diffusion de nouvelles touchant les violents conflits entre communautés au Pakistan, on peut en douter aujourd'hui après avoir constaté la place faite par All India Radio au communiqué du correspondant de l'agence Reuter à Dacca. Ce communiqué a été lu tout au début du journal parlé de midi et il était encore mis en vedette dans les bulletins de la soirée. All India Radio est entièrement à la solde du gouvernement et la publicité donnée à ce communiqué laisse à penser que Delhi ne craint pas les risques de répercussions au Bengale occidental autant qu'elle le devrait, compte tenu des événements récents."

15. Mon gouvernement est fermement convaincu que la paix et la sécurité entre communautés est la condition première de toute vie civilisée. Mon gouvernement a mobilisé toutes ses ressources pour avoir le plein contrôle de la situation au Pakistan. Si j'ai parlé aussi longuement de cette question, ce n'est pas seulement pour réfuter les fausses allégations de l'Inde, mais aussi pour faire ressortir un fait fondamental, à savoir que le refus de reconnaître au peuple de l'Etat de Jammu et Cachemire le droit à l'autodétermination est une source constante de tension et empoisonne les relations entre l'Inde et le Pakistan. Ce différend, qui ne cesse de s'envenimer, a entraîné périodiquement des attaques brutales contre la minorité musulmane depuis que l'Inde a accédé à l'indépendance en 1947.

16. C'est cette attitude du Gouvernement indien qui a créé au Cachemire et dans certaines parties de l'Inde le climat de haine sur lequel j'ai appelé votre attention dans ma lettre du 16 janvier 1964 [S/5517]^{1/}, dont voici un extrait:

"C'est ce climat, dans lequel les droits politiques, religieux et culturels du peuple de l'Etat sont traités avec mépris par les gouvernants indiens, qui

^{1/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for January, February and March 1964.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément de janvier, février et mars 1964.

made possible such criminal acts of sacrilege and vandalism as the recent theft of the sacred hair... from the... shrine near Srinagar and the attempt to burn a Muslim shrine in Kishtwar in Jammu Province."

It is this same climate which encourages militant organizations in India to launch frequent communal attacks and outrages on the Muslims and call for their expulsion from India in exchange for the Hindu minority in Pakistan. It is this disregard of human rights which is the root cause of the existing upheaval in Kashmir and of the grave communal tension in West Bengal. It all flows from the fact that the Kashmir dispute has been allowed to fester for sixteen years.

17. While speaking about the eviction of Indian Muslims from Tripura, Assam and the border districts of West Bengal, the Education Minister of India took shelter behind a massive array of census figures. He named the districts of Noakhali, Comilla, Sylhet and Bakarganj, where the relatively slow growth of population is attributed to the migration of Muslim population to India. Of these, Bakarganj has no common border with any part of India and can have no relevance to the issue.

18. It is interesting to note that only three border districts were named by the representative of India, whereas Mymensingh, Rangpur, Dinajpur, Rajshahi, Kushtia and others are also border districts, but he carefully left them out. The reasons are not far to seek. The West Bengal districts in which a relatively high increase of Muslim population was shown by him are not contiguous to the Pakistan districts where a slow rate of increase of Muslim population was recorded. Obviously, therefore, there can be no possible connexion between these trends of population growth. It is possible to refute the arguments that he has advanced by quoting extensively from the census reports of India and Pakistan to prove that the case he wants to establish is based merely on a jugglery of figures. Even without going into a detailed examination of the census reports, one can draw certain obvious conclusions from common sense.

19. A system of passports and visas was introduced in 1952 to regulate comprehensively the movements of Indians and Pakistanis across the border. The Indian authorities introduced a strict system of border checkpoints to prevent the entry of non-Indians through unauthorized routes into Indian territory. These restrictive measures resulted in almost complete stoppage of entry to Assam, Tripura and West Bengal.

20. Apart from these restrictions, one has to remember the communal feelings and tensions existing at the time of partition of the India-Pakistan sub-continent to appreciate the improbability of large-scale Muslim migration from Pakistan to India. With memories of incredible sufferings, of loss of human lives and destruction of property, it is inconceivable that hundreds of thousands of Muslims, as alleged by India, would surrender the safety and security of their homeland in Pakistan to migrate with their women and children

à rendu possibles des actes criminels de sacrilège et de vandalisme tels que le vol récent du cheveu sacré... commis dans le sanctuaire..., près de Srinagar, et la tentative faite pour incendier un mausolée musulman à Kishtwar, dans la province de Jammu."

C'est ce même climat qui incite les organisations militantes en Inde à lancer fréquemment des attaques et des actes de provocation contre les musulmans et à demander qu'on les expulse de l'Inde en échange de la minorité hindoue qui se trouve au Pakistan. C'est ce mépris des droits de l'homme qui est à la base même du soulèvement actuel au Cachemire et des sérieuses tensions qui existent entre les deux communautés au Bengale occidental. Tout cela vient de ce qu'on a laissé le différend sur le Cachemire s'envenimer pendant 16 ans.

17. A propos de l'expulsion des musulmans indiens du Tripura, de l'Assam et des districts frontaliers du Bengale occidental, le Ministre de l'éducation de l'Inde s'est abrité derrière un amas de chiffres tirés de recensements. Il a cité les districts de Noakhali, Comilla, Sylhet et Bakarganj, où le rythme relativement lent de l'accroissement démographique est imputé à la migration de la population musulmane vers l'Inde. Parmi ces districts, celui de Bakarganj n'est, en aucun point, limitrophe de l'Inde, si bien qu'il ne saurait avoir de rapport avec la question.

18. Il est intéressant de noter que le représentant de l'Inde n'a parlé que de trois districts frontaliers, sans citer ceux de Mymensingh, Rangpur, Dinajpur, Rajshahi, Kushtia et d'autres encore, qui sont pourtant également limitrophes de l'Inde. Les raisons de cette omission sont faciles à deviner. Les districts du Bengale occidental où il a signalé une augmentation relativement élevée de la population musulmane ne sont pas contigus aux régions du Pakistan où l'on a relevé un faible taux d'accroissement de la population musulmane. Dans ces conditions, il ne peut évidemment y avoir aucun rapport entre ces deux tendances démographiques. Il est possible de réfuter les arguments de l'Inde en citant de larges extraits des rapports sur les recensements effectués en Inde et au Pakistan et de prouver ainsi que le dossier qu'il veut établir ne repose que sur des chiffres fantaisistes. Même sans entrer dans l'examen détaillé desdits rapports, le bon sens permet de tirer certaines conclusions évidentes.

19. Un système de passeports et de visas a été introduit en 1952 pour réglementer, dans tous ses aspects, le passage des Indiens et des Pakistanais à la frontière. Les autorités indiennes ont mis en place un dense réseau de postes-frontière pour empêcher l'entrée, par des routes interdites, de non-Indiens en territoire indien. A la suite de ces mesures restrictives, il n'y a pour ainsi dire plus eu d'entrées illégales en Assam, au Tripura ni au Bengale occidental.

20. Mais, indépendamment de ces mesures, il suffit de se rappeler les dissensions et les tensions qui existaient entre les deux communautés au moment du partage de l'Inde et du Pakistan pour comprendre que toute migration en masse de musulmans du Pakistan vers l'Inde était improbable. Il est inconcevable qu'avec le souvenir des souffrances indicibles qui leur ont été infligées, des pertes en vies humaines et en biens auxquelles ils ont assisté, des centaines de milliers de musulmans puissent renoncer, comme

to the uncertainty and perils awaiting them in a hostile land beyond the frontier.

21. But let us not get involved in a pedantic controversy, for we deal here not with cold statistics but with human tragedy. The fact of the matter is that hundreds and thousands of innocent men, women and children have been driven across the border as part of a premeditated and cold-blooded plot to get rid of Muslim citizens from Indian territory bordering on East Pakistan. The special correspondent of The Times of London in his dispatch of 5 December 1963 carried a vivid eye-witness account of his experience:

"In camps and compounds in the Comilla district of Pakistan there are thousands of Muslims who have been forcibly evicted from their homes in India and driven into East Pakistan. The pretext for the eviction is that these people had illegally entered the Indian territory of Tripura ... and that they have now simply been sent back; but the evidence available from them shows that most were long settled in Tripura, even for generations."

Continuing, he said:

"But the long-settled Muslims who are expelled come into East Pakistan as broken refugees with nowhere to turn, and the Government here now has about 47,000 on its hands. The evictions began in the middle of last year and continued at a rate of hundreds each week, the flow being augmented now by those Muslims who flee from the inimical climate apparently created in Tripura by the mass evictions,

"Putting it at its best, the established residents of Tripura, Indian citizens by right, who have been uprooted and dumped over the border with no formalities, or only the sketchiest, are the victims of local authorities in that territory whose excesses are not fully appreciated in Delhi. They may be acting in response to local forces of communal enmity and greed for land, but they are acting with injustice and inhumanity."

22. The special correspondent of The Times went on to say:

"Some received 'Show cause' notices warning them that they would be expelled unless they could prove that they had been in India before 1952. They say that they went to court with their papers and were told that the Magistrate would make further investigations—but that a day or two later the police and lorries came to their villages and they were loaded in and driven to the border. Others received no notices nor warning before the police vehicles arrived. Some of their papers were kept by the court or destroyed by the police who expelled them ..."

le prétend l'Inde, à la sécurité dont ils jouissent chez eux, au Pakistan, pour émigrer avec leurs femmes et leurs enfants vers une terre hostile, en s'exposant à un sort incertain et à tous les risques que cela comporte.

21. Ne nous laissons cependant pas entraîner dans une controverse pédante, car nous traitons ici non de froides statistiques, mais d'une tragédie humaine. Ce qu'il faut comprendre, c'est que des centaines et des milliers d'innocents, hommes, femmes et enfants, ont été refoulés de l'autre côté de la frontière à la suite d'un complot prémédité de sang-froid pour se débarrasser des musulmans dans les parties du territoire indien contiguës au Pakistan oriental. Un témoin oculaire, correspondant spécial du Times de Londres, a fait le récit suivant, dans sa dépêche du 5 décembre 1963:

"Dans des camps et autres enceintes du district de Comilla, au Pakistan, se trouvent des milliers de musulmans qui ont été expulsés par la force de leurs foyers en Inde et refoulés vers le Pakistan oriental. Et cela, sous prétexte qu'ils étaient entrés illégalement dans le territoire indien du Tripura ... et qu'ils devaient être renvoyés chez eux; or, les témoignages qui ont pu être recueillis prouvent que la plupart d'entre eux vivaient depuis longtemps au Tripura, certains même depuis des générations."

Il a ajouté:

"Mais les musulmans qui étaient établis de longue date dans cette région et qui en ont été chassés arrivent au Pakistan oriental sans le sou et sans personne à qui s'adresser; le gouvernement en a maintenant quelque 47 000 sur les bras. Les expulsions ont commencé vers le milieu de l'année dernière et se sont poursuivies au rythme de plusieurs centaines par semaine; l'exode s'est accru du fait que des musulmans fuyaient d'eux-mêmes à cause du climat hostile qu'ont créé au Tripura les expulsions massives.

"En mettant les choses au mieux, on peut dire que les résidents du Tripura, citoyens indiens de droit qui ont été déracinés et rejetés de l'autre côté de la frontière sans aucune formalité ou presque, sont les victimes des autorités locales de ce territoire, qui commettent des abus dont Delhi ne se rend pas bien compte. Il se peut qu'elles obéissent à des forces locales de haine religieuse et de convoitise pour les terres, mais elles agissent de façon injuste et inhumaine."

22. Le correspondant spécial du Times a poursuivi:

"Certains avaient été 'avertis' qu'ils seraient expulsés à moins qu'ils ne puissent prouver qu'ils étaient établis en Inde avant 1952. Ils ont déclaré qu'ils s'étaient présentés devant le tribunal avec leurs papiers et qu'ils avaient reçu l'assurance que le juge procéderait à de nouvelles enquêtes; mais un ou deux jours plus tard, la police fit irruption dans leurs villages avec des camions dans lesquels on les fit monter de force pour les conduire de l'autre côté de la frontière. D'autres n'avaient reçu ni avis ni avertissement avant l'arrivée des voitures de police. Certains de leurs papiers ont été gardés par les tribunaux ou détruits par la police, qui les a chassés ..."

23. And yet the Education Minister of India waxed eloquent about the respect for the processes of law in his country. He said: "I also wish to point out that no one is evicted from India without complying with the provisions of the rule of law." [1088th meeting, para. 75.] In view of what impartial observers have to say about the compliance with the rule of law, I believe further comment is superfluous. Concluding his dispatch, the correspondent of The Times said:

"... it is undeniable that a great wrong is being done to the Indian Muslims in Tripura. In considering what it regards as the problem of Muslims settled in that territory who have no legal right to be there, the Indian Government might consider the analogous problem in Ceylon, where the Government would like to get rid of a million Indians."

24. That is what an impartial observer of a leading British newspaper has to say about the brutal and inhuman methods adopted for the mass eviction of Indian Muslims from Assam, Tripura and West Bengal. The President of the Hindu Mahasabha, Mr. V. G. Deshpande, declared on 15 January 1964 that an exchange of population on Government level was the only way to ensure the safety of minorities in India and Pakistan. He said: "They"—the Hindus—"must be brought to India and the Muslim population in Assam and West Bengal must be sent to East Pakistan". An exchange of population was demanded in public meetings and newspaper editorials in many parts of India. All these point towards one conclusion, namely, that there is a move to expel Indian Muslims by illegal and inhuman methods from Indian territory bordering on East Pakistan for no fault of theirs but the fact that they happen to be Muslims.

25. The Education Minister of India claimed that all these tens of thousands of Indian Muslims who were forcibly evicted from their hearths and homes and pushed across the border into East Pakistan are not Indian nationals. If that be so, India should have no objection to having the facts verified by an impartial inquiry.

26. Speaking on this matter before the General Assembly of the United Nations on 30 September 1963, I said:

"I would declare here before you that the question whether these people are being evicted or whether they are infiltrators can be decided by a United Nations inquiry commission, by an international inquiry commission... or by any third-party commission agreed to by India and Pakistan. These are ascertainable facts. It can be ascertained by any inquiry commission whether these unfortunate, helpless people driven by the Indian bayonet into Pakistan are Indians or Pakistanis." 2/

We stand by this declaration even now. We are prepared to have the matter examined by an international commission of inquiry. If India's hands are clean, as it claims, let it come forward and agree to an inter-

2/ See Official Records of the General Assembly, Eighteenth Session, Plenary Meetings, 1221st meeting, para. 236.

23. Et pourtant, le Ministre de l'éducation de l'Inde nous a parlé avec éloquence du respect de la loi dans son pays. Je vous rappelle ce qu'il a dit: "Je tiens également à souligner qu'en Inde l'expulsion obéit à une procédure définie par la loi." [1088ème séance, par. 75.] Etant donné ce que des observateurs impartiaux ont dit au sujet du respect de la loi, je crois que tout autre commentaire serait superflu. Pour conclure, le correspondant du Times a dit:

"... il est indéniable qu'un préjudice sérieux est actuellement causé aux musulmans indiens du Tripura. En s'attaquant à ce qu'il considère comme le problème des musulmans établis illégalement dans ce territoire, le Gouvernement indien ferait bien de songer au problème analogue qui se pose à Ceylan, où le gouvernement aimerait se débarrasser d'un million d'Indiens."

24. Voilà, Messieurs, ce qu'un observateur impartial d'un grand quotidien britannique a à dire des méthodes brutales et inhumaines qui ont été employées pour chasser en masse des musulmans indiens de l'Assam, du Tripura et du Bengale occidental. Le Président du Hindu Mahasabha, M. V. G. Deshpande, a déclaré le 15 janvier 1964 qu'un échange de populations, au niveau gouvernemental, était le seul moyen d'assurer la sécurité des membres des minorités en Inde et au Pakistan. Voici ses propres paroles: "Ils" — les hindous — "doivent être amenés en Inde, et la population musulmane de l'Assam et du Bengale occidental doit être envoyée au Pakistan oriental." Dans de nombreuses régions de l'Inde, l'échange de populations a été réclamé au cours de réunions publiques et dans divers éditoriaux. Tout cela nous amène à conclure que la tendance est de chasser les musulmans indiens du territoire de l'Inde limitrophe du Pakistan oriental, par des moyens illégaux et inhumains, tout en n'ayant rien d'autre à leur reprocher que le fait d'être musulmans.

25. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a prétendu que ces dizaines de milliers de musulmans indiens qui ont été expulsés de force de chez eux et refoulés de l'autre côté de la frontière vers le Pakistan oriental ne sont pas des ressortissants indiens. S'il en est ainsi, l'Inde ne devrait avoir aucune objection à ce que l'on établisse ces faits par une enquête impartiale.

26. Parlant de cette question devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 30 septembre 1963, j'ai dit:

"Je tiens à déclarer ici, devant vous, que la question de savoir si ces gens ont été expulsés ou s'il s'agit d'éléments qui se sont infiltrés peut être déterminée par une commission d'enquête des Nations Unies, par une commission d'enquête internationale... ou par quelque autre commission tierce dont conviendrait l'Inde et le Pakistan. Les faits sont de ceux que l'on peut vérifier. Une commission d'enquête, quelle qu'elle soit, peut déterminer si ces pauvres infortunés qui ont été poussés par les baïonnettes indiennes vers le Pakistan sont des Indiens ou des Pakistanais." 2/

Nous maintenons cette déclaration, même aujourd'hui. Nous sommes disposés à laisser une commission internationale d'enquête vérifier les faits. Si l'Inde est aussi innocente qu'elle le prétend, qu'elle

2/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-huitième session, Séances plénières, 1221ème séance, par. 236.

national commission to verify the facts. The truth in this case is that India is guilty of inhuman and brutal treatment of its own citizens on the ground of their religion. It is indeed a sad commentary on its secularist pretensions.

27. The Education Minister of India stated that the President of Pakistan refused to issue a joint declaration with the President of India to our respective peoples appealing for peace and harmony and that Pakistan, in effect, also rejected the proposal of the Government of India that the Home Ministers of the two countries should meet and visit the scenes of disturbance and suggest what further steps should be taken to prevent such happenings.

28. I have already dealt in my statement of 3 February [108th meeting] with the subject of a joint declaration by the two Presidents. The President of Pakistan pointed out that he had already appealed to the people of Pakistan to maintain communal peace and harmony and what was really needed was to take deterrent measures against communal and criminal elements which were responsible for the riots in both the countries and to re-establish conditions of security for the refugees of the minority communities to enable them to return to their homes. This action my Government for its part took at once, and the flames of communal disturbance were stamped out in my country.

29. Pakistan did not reject the proposal of the Government of India for a meeting between the Home Ministers of the two Governments. We have made a positive and constructive response. This is that once order has been restored, the two Ministers could meet in Rawalpindi in Pakistan or Delhi in India to discuss measures necessary to enable the refugees from the communal disturbances, as well as those who have been evicted by India from Assam, Tripura and West Bengal during the last two years, to return to their homes.

30. It is the policy of my Government to encourage the refugees to return to their homes. My Government is pledged to ensure the security of their lives and property and to restore their confidence. The Indian Home Minister's statement of 29 January that conditions in East Pakistan have become such as to make the migration of Hindus inevitable and that conditions for the granting of migration certificates to them in East Pakistan would have to be eased is bound to have an unsettling effect on them and to encourage their exodus. We regret this statement all the more because communal harmony has been fully restored in East Pakistan. My Government is apprehensive that if a new influx of Hindus into India takes place as a result of the Indian policy of facilitating migration, the position of the Muslim minority in East Bengal, Calcutta and, for that matter, in all other parts of India will be further imperilled.

31. The Pakistan High Commissioner in Calcutta was besieged during the communal riots in that city by thousands of Muslims demanding emergency certificates to migrate to East Pakistan. We did not respond.

nous dise qu'elle accepte qu'une commission internationale enquête sur les faits. La vérité est que l'Inde est coupable d'avoir infligé un traitement inhumain et brutal à ses propres citoyens en raison de leur religion. C'est vraiment là une triste constatation, en présence de ses prétentions à la laïcité.

27. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a déclaré que le Président du Pakistan avait refusé de publier avec le Président de l'Inde une déclaration conjointe incitant nos peuples respectifs à la paix et à l'harmonie, et il a également déclaré que le Pakistan avait, en fait, rejeté la proposition du Gouvernement indien tendant à ce que les Ministres de l'intérieur des deux pays se réunissent et se rendent sur les lieux des troubles pour étudier les mesures qui pourraient être prises pour éviter le retour de tels événements.

28. J'ai déjà traité dans ma déclaration du 3 février [108^{ème} séance] de la question d'une déclaration conjointe des deux Présidents. Le Président du Pakistan a indiqué qu'il avait déjà adressé un appel à la population pakistanaise lui demandant de maintenir la paix et l'harmonie entre les communautés, et il a souligné que ce qui était réellement nécessaire c'était de prendre des mesures exemplaires contre les criminels et les membres des communautés responsables des émeutes dans les deux pays, et de rétablir des conditions de sécurité telles que les réfugiés des communautés minoritaires puissent rentrer dans leurs foyers. C'est ce que, pour sa part, mon gouvernement fit immédiatement, et les troubles entre les communautés furent enrayés dans mon pays.

29. Le Pakistan n'a pas rejeté la proposition du Gouvernement indien touchant une réunion des Ministres de l'intérieur des deux gouvernements. Nous avons répondu de façon positive et constructive; nous avons dit qu'une fois l'ordre rétabli les deux ministres pourraient se rencontrer à Rawalpindi au Pakistan ou à Delhi en Inde, afin de discuter des mesures à prendre pour permettre à ceux qui ont fui les troubles entre les communautés, ainsi qu'à ceux qui ont été chassés par l'Inde de l'Assam, du Tripura et du Bengale occidental au cours des deux dernières années de retourner dans leurs foyers.

30. Mon gouvernement a pour politique d'encourager les réfugiés à rentrer chez eux. Il s'est engagé à assurer leur sécurité personnelle et celle de leurs biens, et à leur redonner confiance. Le Ministre de l'intérieur de l'Inde a déclaré, le 29 janvier, que la situation au Pakistan oriental est devenue telle qu'elle rend la migration des hindous inévitable et que les conditions d'octroi de certificats de migration à ces éléments de la population du Pakistan oriental doivent être assouplies: cette déclaration ne peut qu'avoir un effet perturbateur sur eux et encourager leur exode. Nous déplorons d'autant plus cette déclaration que l'harmonie entre les communautés a été totalement rétablie au Pakistan oriental. Mon gouvernement craint que, si une nouvelle affluence d'hindous en Inde se produit à la suite de la politique indienne visant à faciliter les migrations, la position de la minorité musulmane au Bengale oriental, à Calcutta, comme d'ailleurs dans toutes les autres parties de l'Inde, ne soit plus gravement compromise.

31. Le Haut Commissaire du Pakistan à Calcutta a été littéralement assiégé, au cours des émeutes qui ont eu lieu dans cette ville, par des milliers de musulmans qui demandaient des certificats extra-

In spite of the carnage which took place in Calcutta, no Pakistani leader made any statement or offered encouragement to Muslims in West Bengal or elsewhere in India to move into Pakistan. In our view, the solution of this problem, I must reiterate, lies in bringing about peace and security establishing a sense of confidence among the minorities and in taking energetic measures for their rehabilitation and resettlement. We seek the co-operation of the Government of India in enabling the refugees to return to their homes.

32. The representative of India permitted himself to make disparaging remarks about the democratic institutions of Pakistan. May I remind him that each country must fashion its self-governing institutions according to its own genius. It is not necessary for me to cite examples of modern and progressive countries which have found, as a result of their experience, that the system of indirect elections and electoral colleges best meets their political and constitutional requirements. Pakistan is not the only country which elects its President and Parliament by an electoral college. The parliamentary form of government is not the only form of democratic government. Many countries, particularly those of Asia, Africa and Latin America, and even of Europe and the United States, have found the Presidential system to be necessary to ensure their stability and economic progress.

33. The Education Minister of India called Pakistan "a theocratic State". May I ask him whether we are governed by a hierarchy of priests? The official name of our State is the Islamic Republic of Pakistan. Does this nomenclature make us a theocracy? Several Muslim countries, Members of the United Nations, have the same description or have given recognition to Islam as the official religion of the State. Then are they all priest-ridden? There are also Western European and Latin American States, the Constitutions of which provide a place for Christianity as the established State religion. The representative of India, I am certain, would not on that account classify them as theocracies.

34. We have often been told that in the Indian Union fundamental rights are guaranteed. This is surely not a unique phenomenon. All Member States of the United Nations are pledged to respect human rights, and it is their general practice to ensure its observance. The Constitution of Pakistan is no exception, and we see no reason to claim any special credit for treating all the citizens of our multiracial, multireligious and multilingual Republic as equals before the law. We do not therefore consider it in the least anomalous that the head of the judiciary of our Islamic Republic should be a Pakistani Christian. The Chief Justice of the Supreme Court of Pakistan is a Pakistani Christian belonging to the Roman Catholic denomination who, under our Constitution, is the final authority in the interpretation of all laws, including the personal and religious laws of the Muslims, who constitute the majority in Pakistan. We have given representation in the highest services of our State to the minority communities whose leaders have publicly borne testi-

ordinaires pour émigrer au Pakistan oriental. Nous ne les leur avons pas délivrés. Malgré le carnage qui a eu lieu à Calcutta, aucun dirigeant pakistanais n'a fait de déclaration, ni offert un encouragement aux musulmans du Bengale occidental ou d'autres parties de l'Inde les incitant à venir s'installer au Pakistan. Selon nous, la solution de ce problème — je tiens à le répéter — réside dans l'établissement de conditions de paix et de sécurité propres à créer un sentiment de confiance parmi les minorités, et dans l'adoption de mesures énergiques visant à assurer leur réadaptation et leur réinstallation. Nous recherchons la coopération du Gouvernement indien pour permettre aux réfugiés de retourner chez eux.

32. Le représentant de l'Inde s'est permis de dénigrer les institutions démocratiques du Pakistan. Puis-je lui rappeler que chaque pays façonne ses institutions autonomes selon son génie propre? Il est sans doute inutile de donner ici des exemples de pays modernes et dynamiques qui ont été amenés à conclure, à la lumière de leur expérience, que le système des élections indirectes et des collèges électoraux répondait le mieux à leurs exigences politiques et constitutionnelles. Le Pakistan n'est pas le seul pays à élire son président et son parlement au moyen d'un collège électoral. Le gouvernement parlementaire n'est pas l'unique forme de gouvernement démocratique. De nombreux pays, notamment en Asie, en Afrique et en Amérique latine, et même en Europe, comme d'ailleurs aux Etats-Unis, ont estimé que le régime présidentiel était nécessaire pour assurer leur stabilité et leur progrès économique.

33. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a qualifié le Pakistan d'"Etat théocratique". Puis-je lui demander si nous sommes gouvernés par une hiérarchie de prêtres? Le nom officiel de notre Etat est "République islamique du Pakistan". Ce titre fait-il de nous une théocratie? Plusieurs pays musulmans, Membres de l'Organisation des Nations Unies, ont la même dénomination ou ont reconnu l'islam comme la religion officielle de l'Etat. Sont-ils donc tous sous la coupe du clergé? Il existe également des Etats d'Europe occidentale et d'Amérique latine dont la Constitution fait du christianisme la religion d'Etat. Je suis persuadé que le représentant de l'Inde n'en ferait pas pour autant des théocraties.

34. On nous a dit souvent que dans l'Union indienne les droits fondamentaux étaient garantis. Cela n'est certainement pas un phénomène unique. Tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à respecter les droits de l'homme et ils s'acquittent en général de cet engagement. La Constitution du Pakistan ne fait pas exception à la règle et nous ne voyons aucune raison de nous vanter tout spécialement de traiter sur un pied d'égalité devant la loi tous les citoyens de cette république multiraciale, multireligieuse et multilingue qui est la nôtre. Il ne nous paraît donc nullement extraordinaire que le chef du pouvoir judiciaire de notre république islamique soit un Pakistanais chrétien. Le Premier Président de la Cour suprême du Pakistan est en effet un chrétien; c'est un Pakistanais de religion catholique qui, conformément à notre constitution, décide en dernier ressort de l'interprétation de toutes les lois, y compris celles relevant du statut personnel et religieux des musulmans, qui constituent

mony to the precept and practice of tolerance in Pakistan.

35. We are told that India is more democratic than Pakistan. Comparisons are odious. But in this context let me take the liberty of quoting the President of India himself, as reported by the Indian Express of Bombay of 4 October 1963. President Radhakrishnan is reported to have said:

"What we have in India today is not real democracy but only a phony democracy. If we are true democrats, which I may say we are not, there would not have been so much of discontent and ill will. Then they would not have any kind of nepotism, corruption and communal prejudice which have brought down the country to degradation."

36. The representative of India also attacked the philosophical and spiritual foundations of Pakistan. He admitted that India and Pakistan are two nations but rejected the "two-nation theory". The basis of this "theory" is that, because Hindu society is organized on the religious caste system of antiquity, in which personal status is determined by birth into a particular caste in an ascending and descending series of worth and dignity, we the people of Pakistan wished to have established a State of our own in the contiguous Muslim majority areas in the north-west and the north-east of the sub-continent, wherein we could live our own way of life governed by the principles of equality which are enshrined in the religion of Islam. The caste system is by its very nature exclusive. It governs those within its fold from the cradle to the grave. Notwithstanding the fundamental rights spelled out in the Indian Constitution, the caste system has not been made illegal, though untouchability has been forbidden, at last—but only in the law. Distinguished philosophers of history have established that exclusive societies invite disintegration from within. This is what happened in the sub-continent in 1947.

37. We cannot understand that whenever a dispute is involved, India seeks to make reference to its democratic and secular character, although Indian society is steeped in the caste system, in a venal system, to the exclusion of all other people belonging to all other creeds. It is a system confined to the Hindus. Anyone outside the pale of the caste system is worse than an untouchable, a sub-human. So I say that with such a society, with such a situation, with this mentality prevailing in India, with its treatment of minorities, with the manner in which it has held Kashmir in bondage, there can really be no peace between our two countries. Remove the dispute of Kashmir, and you will find that we can live in peace, and we must live in peace, because it is Kashmir alone that divides us.

38. It is no use making ultra vires references to democracy. India displays its democracy like a senile person displaying his false teeth. Its democracy is as false as the teeth of a senile person who parades his

la majorité au Pakistan. Nous avons, dans les services les plus importants de l'Etat, assuré la représentation des communautés minoritaires, dont les dirigeants ont témoigné publiquement de la tolérance ordonnée et pratiquée au Pakistan.

35. On nous dit que l'Inde est plus démocratique que le Pakistan. Les comparaisons sont détestables. Qu'il me soit cependant permis, à ce propos, de citer le Président de l'Inde lui-même, d'après un article paru dans l'Indian Express de Bombay en date du 4 octobre 1963. Le président Radhakrishnan aurait dit:

"Ce que nous avons en Inde aujourd'hui, ce n'est pas une vraie démocratie, mais seulement un simulacre de démocratie. Si nous étions de vrais démocrates, ce que nous ne sommes pas, il faut bien le dire, il n'y aurait pas eu tant de mécontentement et de mauvaise volonté. Il n'y aurait pas eu non plus tout ce népotisme, toute cette corruption et tous ces préjugés entre communautés qui ont causé la dégradation de notre pays."

36. Le représentant de l'Inde a d'autre part attaqué les bases philosophiques et spirituelles du Pakistan. Il a admis que l'Inde et le Pakistan étaient deux nations différentes, mais il a rejeté la "théorie des deux nations". Le fondement de cette "théorie" est que, la société hindoue étant organisée selon le système religieux des castes de l'Antiquité, où le statut personnel est déterminé par la naissance dans une caste particulière d'une série ascendante ou descendante, selon la valeur et la dignité, la population du Pakistan a voulu que soit créé, dans les régions à majorité musulmane avoisinant le nord-ouest et le nord-est de cette partie du continent asiatique, un Etat bien à elle où elle pourrait vivre selon ses conceptions, régie par les principes d'égalité qu'exalte la religion islamique. Le système des castes est, par sa nature même, exclusif. Il régit ceux qui en relèvent de la naissance jusqu'à la mort. En dépit des droits fondamentaux énoncés dans la Constitution indienne, le système des castes n'est pas proscrit, encore que le régime des intouchables ait été, enfin, condamné, mais seulement par la loi. D'éminents philosophes de l'histoire ont prouvé que les sociétés exclusives se désintègrent de l'intérieur. C'est ce qui est arrivé en 1947 dans notre partie du continent asiatique.

37. Mais nous ne parvenons pas à comprendre que, chaque fois qu'un différend s'élève, l'Inde cherche à se parer de son caractère démocratique et laïc, alors que la société indienne est imprégnée du système des castes, ce système vénal qui exclut tous ceux qui ont d'autres croyances. C'est un système qui ne connaît que les hindous. Quiconque ne fait pas partie du système des castes est encore pire qu'un intouchable, est considéré comme moins qu'un être humain. C'est pourquoi je dis qu'avec une telle société, une telle situation, une mentalité comme celle qui prévaut en Inde, compte tenu aussi du traitement que ce pays réserve à ses minorités et de la manière dont il a asservi le Cachemire, il ne peut vraiment pas y avoir de paix entre nos deux pays. Mettez fin au différend sur le Cachemire et vous constaterez que nous pouvons vivre en paix; il est impossible qu'il en soit autrement, car seul le Cachemire nous divise.

38. Toutes ces évocations abusives de l'étiquette démocratique ne mèneront à rien. L'Inde se targue de sa démocratie comme un vieillard exhibe ses fausses dents. Sa démocratie est aussi fausse que le

false teeth everywhere. There is democracy in the United Kingdom. Does the United Kingdom always make mention of its democratic institutions when it comes into the Security Council? We have old and established democracies in France and in the United States of America. Is reference always made to the democratic character of their societies in seeking the adjudication and settlement of disputes? The United Nations Charter is wedded to the principle of the equality of all nations, irrespective of their internal systems. What has the internal system of Pakistan to do with the settlement of the Kashmir dispute?

39. Let me therefore now turn to the main question before the Security Council. The representative of India made no attempt to explain the declarations of the Government of India, which I quoted in my last statement to the Security Council, that the so-called accession was only provisional, conditional and subject to ratification by the people of Jammu and Kashmir through a plebiscite under international auspices. Instead he chose to dismiss my submissions as "a mixture of misstatements, omissions of material facts and refusal to face up to the clear provisions of the Indian Independence Act" [1088th meeting, para. 17]. A case is not proved by glossing over or ignoring inconvenient facts.

40. In our previous representations before the Council, we have endeavoured to explain at ample length our position regarding the accession of States to India or to Pakistan. Of course, there was no controversy regarding those States where the Ruler and the people were of the same view, and no conflict arose between India and Pakistan on that score. In all those cases, naturally, the Ruler signed the Instrument of Accession to one or the other country, and no trouble ensued either between him and his people or between India and Pakistan. The question arose regarding those States where there was disagreement between the Ruler and his people in regard to accession. On this question, the Indian Education Minister made three statements, and I shall invite the Council to examine them not in relation to our arguments, but in the light of the position internationally advanced by the Government of India. I shall take each of those statements separately.

41. The first statement is:

"It is significant that there was no provision for consulting the people of the princely States concerned. Nor was there any provision that the accession had to be ratified by ascertaining the wishes of the people of the acceding States." [Ibid., para. 11.]

Contrast this statement with the following, quoted from the White Paper of the Government of India issued on 10 August 1948:

"The Government of India are firmly of the view that whatever sovereign rights reverted to these States on the lapse of paramountcy, they vest in the people, and conditions must be created in every State for a free and unfettered exercise of these rights."

râtelier d'un vieillard qui montre à tout venant ses dents nouvellement acquises. La démocratie existe au Royaume-Uni. Le Royaume-Uni fait-il sans cesse état de ses institutions démocratiques lorsqu'il s'adresse au Conseil de sécurité? La France et les Etats-Unis d'Amérique offrent des exemples de démocraties anciennes et bien établies. Fait-on toujours mention du caractère démocratique de leurs institutions lorsqu'on cherche à obtenir le règlement d'un différend? La Charte des Nations Unies proclame le principe de l'égalité de toutes les nations, quel que soit leur régime interne. Mais quel rapport y a-t-il entre le régime interne du Pakistan et le règlement du différend sur le Cachemire?

39. J'en viens maintenant à la question principale dont le Conseil de sécurité est saisi. Le représentant de l'Inde n'a même pas tenté d'expliquer les déclarations du Gouvernement indien, que j'ai citées dans ma dernière déclaration devant le Conseil de sécurité, selon lesquelles le prétendu rattachement n'était que provisoire, conditionnel et sujet à ratification par le peuple du Jammu et Cachemire au moyen d'un plébiscite tenu sous des auspices internationaux. Au lieu de s'y appliquer, il a préféré égarer mes arguments en disant que je m'étais borné à déformer la vérité, à passer sous silence des faits patents et à refuser de [m']incliner devant les dispositions très claires de la loi sur l'indépendance de l'Inde" [1088ème séance, par. 17]. On ne prouve pas le bien-fondé de sa cause en édulcorant des faits gênants ou en feignant de les ignorer.

40. Lors de nos précédentes interventions devant le Conseil, nous nous sommes attachés à exposer dans le détail la situation en ce qui concerne le rattachement des Etats à l'Inde ou au Pakistan. Bien entendu, il n'y a pas eu de controverses lorsqu'il s'est agi des Etats dont le souverain et le peuple avaient les mêmes vues, si bien qu'aucun conflit à ce sujet n'a éclaté entre l'Inde et le Pakistan. Dans tous ces cas, naturellement, le souverain a signé l'instrument de rattachement à l'un ou à l'autre des deux pays, et cela n'a donné naissance à aucune difficulté, soit entre lui et son peuple, soit entre l'Inde et le Pakistan. La question ne s'est posée que pour les Etats où il y avait désaccord entre le souverain et son peuple au sujet du rattachement. A cet égard, le Ministre de l'éducation de l'Inde a fait trois déclarations, et j'invite le Conseil à les examiner eu égard non pas à nos arguments, mais à la position prise sur le plan international par le Gouvernement indien. Abordons séparément chacune de ces déclarations.

41. La première est la suivante:

"Il est important de noter que la loi ne stipulait nulle part que la population de l'Etat princier intéressé dût être consultée. Elle ne prévoyait pas non plus que le rattachement dût être ratifié par la population." [Ibid., par. 11.]

Comparez cette déclaration avec la suivante, extraite du Livre blanc publié par le Gouvernement indien le 10 août 1948:

"Le Gouvernement de l'Inde est fermement convaincu que, quels que soient les droits souverains qui sont revenus à ces Etats lorsque la suzeraineté a pris fin, ces droits appartiennent au peuple et, dans chaque Etat, des conditions doivent être créées qui permettent le libre exercice de ces droits."

Or, contrast it with this solemn statement made by the Indian representative at the 227th meeting of the Security Council:

"On the question of accession, the Government of India has always enunciated the policy that in all cases of dispute the people of the State concerned should make the decision."^{3/}

These are clear words. The position is not only that the people have to be consulted; it is they who have to make the decision.

42. And how can the statement now made by the Education Minister of India be sustained by the one made by the Indian representative at the 264th meeting of the Security Council? He said:

"No doubt the Ruler, as the head of the State, has to take action in respect of accession. When he and his people are in agreement as to the Dominion to which they should accede, he applies for accession to that Dominion. However, when he takes one view and his people take another view, the wishes of the people have to be ascertained. When so ascertained, the Ruler has to take action in accordance with the verdict of the people. That is our position."^{4/}

By "our position" he means the position of the Government of India. The words are to be noted: "That is our position." This is not the position now advanced by the Education Minister of India.

43. And what would he make of this statement of the Prime Minister of India himself, his Prime Minister, made at a public meeting in New Delhi and reported by The Times of India, of Bombay, of 7 July 1952;

"In any event, from the start, India was committed to the principle of letting the final word regarding accession rest with the people of the princely States and"—let us mark these words—"there could be no getting away from that commitment. In fact, that was why India had accepted Kashmir's accession only provisionally in 1947, pending the expression of the will of the people."

That is the statement of the Prime Minister of India. I could elaborate this argument, but the statement of the Prime Minister of India should at least suffice to take care of the thesis that the Education Minister of India now seeks to foist upon us.

44. The second statement of the Education Minister of India is:

"There was no question whatsoever with regard to the religious complexion of the population of the princely States. The question whether one princely State should accede to India or Pakistan was left to the determination of the Ruler of the State," [1088th meeting, para. 12.]

Is that true? I ask, was there no question whatsoever with regard to the religious complexion of the population of the princely States? The Education Minister

^{3/} See Official Records of the Security Council, Third Year, Nos. 1-15, p. 20.

^{4/} Ibid., Nos. 36-51, p. 50.

Où comparez-la avec cette déclaration solennelle faite par le représentant de l'Inde à la 227ème séance du Conseil de sécurité;

"Sur la question du rattachement, le Gouvernement de l'Inde a toujours déclaré que sa politique consistait à laisser au peuple de l'Etat intéressé le soin de se prononcer dans tous les cas où il y aurait contestation^{3/}."

Ces mots sont parfaitement clairs. Le peuple ne doit pas seulement être consulté; c'est lui qui doit se prononcer.

42. Et comment peut-on concilier la déclaration que vient de faire le Ministre de l'éducation de l'Inde avec celle faite par le représentant de l'Inde à la 264ème séance du Conseil de sécurité? Il avait alors dit:

"Le souverain, en sa qualité de chef d'Etat, doit incontestablement jouer un rôle dans la question du rattachement. Lorsque son peuple et lui sont d'accord sur le choix du dominion auquel ils doivent se rattacher, il demande à se rattacher à ce dominion. Mais, quand il y a divergence de vues entre son peuple et lui, il faut déterminer exactement la volonté populaire. Ensuite, le souverain doit se conformer à cette dernière. Telle est notre position^{4/}."

Par "notre position", il entend la position du Gouvernement indien. Notez bien ses paroles: "Telle est notre position." Or, telle n'est pas la position qu'expose maintenant le Ministre de l'éducation de l'Inde.

43. Et que dirait-il maintenant de la déclaration suivante, que le Premier Ministre de l'Inde lui-même, son premier ministre, a faite lors d'une réunion publique à New Delhi et qui a été rapportée dans les termes ci-après par le Times of India, de Bombay, dans son numéro du 7 juillet 1952;

"En tout état de cause, l'Inde soutient depuis le début le principe selon lequel la décision finale, en ce qui concerne le rattachement, appartient au peuple des Etats princiers, et"—remarquez bien ces mots—"il n'est pas possible de revenir sur cette position. En fait, c'est la raison pour laquelle l'Inde n'a accepté que provisoirement, en 1947, le rattachement du Cachemire, en attendant que le peuple exprime sa volonté."

Telle est la déclaration faite par le Premier Ministre de l'Inde. Je pourrais développer cet argument, mais j'estime que la déclaration du Premier Ministre de l'Inde devrait à tout le moins suffire pour réfuter la thèse que le Ministre de l'éducation de l'Inde cherche maintenant à nous faire admettre.

44. La deuxième déclaration du Ministre de l'éducation de l'Inde est la suivante:

"On ne s'est nullement préoccupé des appartenances religieuses des populations des Etats princiers, et la question de savoir si ces Etats se rattacheraient à l'Inde ou au Pakistan a été laissée entièrement à la discrétion de leurs souverains." [1088ème séance, par. 12.]

Est-ce vrai? Je vous le demande, ne s'est-on vraiment nullement préoccupé des appartenances religieuses des populations des Etats princiers? Le

^{3/} Voir Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Nos 1 à 15, p. 20.

^{4/} Ibid., Nos 36 à 51, p. 50.

of India says no. But how was the question answered by his Prime Minister in his telegram of 8 November 1947 addressed to the Prime Minister of Pakistan? He said:

"... but it is essential, in order to restore good relations between the two Dominions, that there should be acceptance of the principle that, where the Ruler of a State does not belong to the community to which the majority of his subjects belong, and where the State has not acceded to that Dominion whose majority community is the same as the States', the question whether the State has finally acceded to one or the other Dominion should be ascertained by reference to the will of the people."

45. Then, again, if there was "no question whatsoever with regard to the religious complexion of the population of the princely States", why did the Government of India protest against the accession of the State of Junagadh, which had a Hindu majority, to Pakistan? What did it actually protest about? They said, and I quote from the telegram of the Governor-General of India addressed to the Governor-General of Pakistan on 22 September 1947:

"... Pakistan Government have unilaterally proceeded to action which it was made plain Government of India could never and do not acquiesce in. Such acceptance of accession by Pakistan cannot but be regarded by Government of India as an encroachment on India's sovereignty and territory and inconsistent with friendly relations that should exist between the two Dominions. This action of Pakistan is considered by Government of India to be a clear attempt to cause disruption in integrity of India by extending influence and boundaries of Dominion of Pakistan in utter violation of principles on which partition was agreed upon and effected..."

"... possibility of Junagadh's accession to Pakistan Dominion in teeth of opposition from its Hindu population of over eighty per cent has given rise to serious concern and apprehension to local population and all surrounding States which have acceded to Indian Dominion."

46. Finally, if there was no question whatsoever with regard to the religious complexion of the population of the princely States, how does one understand the following account given by no other person than Mr. V. P. Menon, the eminent official of the Government of India who was handling the accession of the princely States to India? On page 117 of his book, The Story of the Integration of the Indian States,^{5/} Mr. Menon states:

"Lord Mountbatten made it clear that from a purely legal standpoint there was no objection to the ruler of Jodhpur acceding to Pakistan; but the Maharajah should, he stressed, consider seriously the consequences of his doing so, having regard to the fact that he himself was a Hindu; that his State was populated predominantly by Hindus and that the same applied to the States surrounding Jodhpur. In the light of these considerations, if the Maharajah were to accede to Pakistan, his action would surely be in

Ministre de l'éducation de l'Inde répond par la négative. Voyons comment son premier ministre avait répondu à la question dans le télégramme qu'il a adressé le 8 novembre 1947 au Premier Ministre du Pakistan. Voici ce qu'il disait:

"... mais il est essentiel, si l'on veut rétablir les bonnes relations entre les deux dominions, que l'on accepte le principe suivant: dans les cas où le souverain de l'Etat intéressé n'appartient pas à la communauté constituant la majorité de ses sujets, comme dans les cas où l'Etat ne s'est pas rattaché au dominion dont la communauté majoritaire est la même que la sienne, la question de savoir si l'Etat s'est définitivement rattaché à l'un ou à l'autre des deux dominions doit être réglée en s'en rapportant à la volonté du peuple."

45. Et, encore une fois, si l'on ne s'est nullement préoccupé des appartenances religieuses des populations des Etats princiers", pourquoi le Gouvernement de l'Inde a-t-il protesté lorsque l'Etat de Junagadh, qui était à majorité hindoue, s'est rattaché au Pakistan? Sur quoi au juste portait sa protestation? Il a dit, et je cite un extrait du télégramme que le Gouverneur général de l'Inde a adressé le 22 septembre 1947 au Gouverneur général du Pakistan:

"... le Gouvernement du Pakistan a pris des mesures unilatérales que, de toute évidence, le Gouvernement de l'Inde ne pouvait accepter et n'accepte pas. L'acceptation de ce rattachement par le Pakistan ne peut être considérée par le Gouvernement de l'Inde que comme un empiètement sur sa souveraineté et sur son territoire, incompatible avec les relations amicales qui devraient exister entre les deux dominions. Cette action du Pakistan est jugée par le Gouvernement de l'Inde comme une tentative caractérisée en vue de porter atteinte à l'intégrité de l'Inde par une extension de l'influence et des frontières du dominion du Pakistan, en violation flagrante des principes sur la base desquels le partage a été convenu et réalisé..."

"... l'éventualité du rattachement du Junagadh au Dominion du Pakistan, en dépit de l'opposition de sa population hindoue, qui constitue plus de 80 p. 100 des habitants, a provoqué une sérieuse inquiétude et de vives appréhensions parmi la population locale ainsi que dans tous les Etats avoisinants qui se sont rattachés au Dominion de l'Inde."

46. Enfin, si l'on ne s'est nullement préoccupé des appartenances religieuses des populations des Etats princiers", comment explique-t-on l'exposé ci-après fait par nul autre que M. V. P. Menon lui-même, le haut fonctionnaire du Gouvernement de l'Inde qui s'occupait du rattachement à l'Inde des Etats princiers? A la page 117 de son livre, The Story of the Integration of the Indian States,^{5/} M. V. P. Menon écrit:

"Lord Mountbatten a bien précisé que du point de vue purement juridique il n'y avait pas d'objection à ce que le souverain du Jodhpur se prononce en faveur du rattachement de son Etat au Pakistan; mais le Maharajah devait, a-t-il souligné, réfléchir sérieusement aux conséquences d'un tel acte, étant donné qu'il était lui-même hindou, que la population de son Etat était en majorité hindoue, de même que celle des Etats voisins du Jodhpur. Compte tenu de ces considérations, si le Maharajah décidait de

^{5/} Calcutta, Orient Longmans Ltd., 1956.

^{5/} Calcutta, Orient Longmans, Ltd., 1956.

conflict with the principle underlying the partition of India on the basis of Muslim and non-Muslim majority areas; and serious communal trouble inside the State would be the inevitable consequence of such affiliation."

47. If a Hindu State wanted to accede to India, India invoked the principle of partition, namely, religious composition and geographical contiguity. When it is a question of a Muslim State acceding to Pakistan, India says that the principles of partition do not apply to princely States. Surely some measure of consistency is essential in all human relations, whether individual or international. If so, how does the distinguished Education Minister of India expect us to regard his statement now that there was "no question with regard to the religious complexion of the population of the princely States"? He stated: "The question of religion did not come into play at all." [1088th meeting, para. 14.] Did it not come into play with respect to Junagadh? And Jodhpur? And Hyderabad? It did. So, why should it not come into play with respect to Kashmir?

48. The third statement of the distinguished Education Minister of India is:

"... there is no substance in the suggestion that the accession of Jammu and Kashmir was not complete and absolute because the people of that State had not been consulted nor been given opportunity to express their choice".

He added later:

"Jammu and Kashmir became an integral part of India when the Instrument of Accession was signed and accepted, and from that day till today it continues to occupy the same position vis-à-vis the Indian Union and no question can possibly arise of annexing Kashmir or further integrating it into the Indian Union. You cannot make more complete what is already complete." [Ibid., paras. 15 and 16.]

49. I repeat: "You cannot make more complete what is already complete." That sounds very nice. The key words here are "complete" and "absolute". Contrast these with the adjectives employed by the representatives of India in the past to describe this so-called accession. The representative of India at that time said in the Security Council, referring to the so-called accession of Kashmir to India: "... it acceded, tentatively, in October 1947" [463rd meeting, p. 20]. The word here is "tentative", which is far from "absolute" and "complete".

50. Then again, if the accession was "complete" and "absolute", what did the Prime Minister of India say in a telegram he sent to the Prime Minister of Pakistan on 28 October 1947—just after the so-called accession? He said: "In regard to accession also, it has been made clear that this is subject to reference to people of State and their decision." It was either absolute and complete or it was subject to reference to the people. The distinguished Education Minister of India says it was the one; the Prime Minister of India says it was the other. Whom is the United Nations to

rattacher son Etat au Pakistan, sa décision serait certainement en contradiction avec le principe du partage de l'Inde en fonction de la majorité musulmane ou non musulmane des diverses régions, et de graves conflits entre les communautés à l'intérieur de l'Etat seraient la conséquence inévitable d'une telle affiliation."

47. Lorsqu'un Etat hindou voulait se rattacher à l'Inde, l'Inde invoquait le principe régissant le partage, à savoir la composition religieuse et la proximité géographique. Mais lorsqu'il s'agit du rattachement au Pakistan d'un Etat musulman, l'Inde dit que les principes régissant le partage ne s'appliquent pas aux Etats princiers. Nul ne contestera, je pense, qu'une certaine logique s'impose dans toutes les relations humaines, sur le plan personnel comme sur le plan international. Dans ces conditions, le Ministre de l'éducation de l'Inde peut-il espérer que nous accepterons sa déclaration lorsqu'il nous dit maintenant qu'"on ne s'est nullement préoccupé des appartenances religieuses des populations des Etats princiers"? Il a dit: "La question religieuse n'entrait absolument pas en ligne de compte." [1088ème séance, par. 14.] N'entrait-elle pas en ligne de compte pour le Junagadh? Pour le Jodhpur? Et pour l'Hyderabad? Si fait. Dans ce cas, pourquoi n'entrerait-elle pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit du Cachemire?

48. La troisième déclaration du Ministre de l'éducation de l'Inde est la suivante:

"Rien ne permet ... de dire que le rattachement du Jammu et Cachemire n'est pas complet ni absolu du fait que la population de cet Etat n'a pas été consultée et n'a pas eu la possibilité de faire connaître ses vœux."

Et il a ajouté:

"L'Etat de Jammu et Cachemire est devenu partie intégrante de l'Inde lorsque l'instrument proclamant le rattachement a été signé et accepté; depuis lors, son statut au regard de l'Union indienne est demeuré inchangé. Une annexion ou une intégration plus poussée du Cachemire dans l'Union indienne est donc inconcevable. Il est impossible de rendre plus complet ce qui est déjà complet." [Ibid., par. 15 et 16.]

49. Je répète: "Il est impossible de rendre plus complet ce qui est déjà complet." Cela sonne fort bien. Les mots clefs ici, sont "complet" et "absolu". Comparez-les aux adjectifs employés dans le passé par les représentants de l'Inde pour qualifier ce prétendu rattachement. Parlant du prétendu rattachement du Cachemire à l'Inde, le représentant de l'Inde a dit devant le Conseil de sécurité: "Il s'est rattaché à l'Union, à titre provisoire, en octobre 1947" [463ème séance, p. 20]. Le terme employé était "provisoire", ce qui est bien différent des mots "absolu" et "complet".

50. D'ailleurs, si le rattachement était "complet" et "absolu", comment expliquer que, dans une lettre qu'il avait adressée au Premier Ministre du Pakistan le 28 octobre 1947, aussitôt après le prétendu rattachement, le Premier Ministre de l'Inde ait dit: "En ce qui concerne aussi le rattachement, il a été bien précisé qu'il est subordonné à la consultation de la population de l'Etat, qui doit prendre la décision"? Ou bien le rattachement était absolu et complet, ou bien il était subordonné à la consultation de la population. Le Ministre de l'éducation de l'Inde est d'un

believe? Whom are we to believe? What does one make of this statement made by the Prime Minister of India on 2 November 1947:

"... let me make it clear that it has been our policy all along that where there is a dispute about the accession of a State to either Dominion, the accession must be made by the people of that State. It is in accordance with this policy that we have added a proviso to the Instrument of Accession of Kashmir."

51. Finally, if Kashmir is an integral part of India, what question is left to be adjusted and adjudicated between India and Pakistan? What is it that we have been negotiating about, and what is it that we can negotiate about now? May I here refer to the joint communiqué issued by the Governments of India and Pakistan at the conclusion of the bilateral negotiations which I conducted on behalf of Pakistan and which were held at the ministerial level between India and Pakistan from December 1962 to May 1963 for six months. The communiqué said, at the conclusion of the six months of talks on the Kashmir dispute, as follows: "... the two Ministers recorded with regret that no agreement could be reached on the settlement of the Kashmir dispute." If Kashmir is an integral part of India, and if this integration is absolute and complete, what is this "Kashmir dispute", and what were we trying to settle? What agreement is there for us to reach? The distinguished representative of India says, referring to Azad Kashmir, that it is "a part of territory which by international law is as much a part of Indian territory as Bombay or Delhi is". [1088th meeting, para. 8.]

52. An apt comment on the attitude behind this statement is furnished by another statement of the Prime Minister of India made in the Indian Parliament on 26 June 1952. The Indian Prime Minister said then:

"It is ... a matter ... of dealing with a situation which is very delicate, very difficult and the decision for which ultimately lies with the few million people in Kashmir—not even with this Parliament ... India is a great country ... Kashmir is almost the heart of Asia. There is an enormous difference, not only in geography, but in all kinds of factors there. Do not think you are dealing with a part of U. P. [the United Provinces], Bihar or Gujerat ..."

The United Provinces or Bihar or Gujerat are Indian states, and the Indian Prime Minister emphasized that there is an "enormous difference" between these States and Kashmir. The position taken by the distinguished representative of India here is that there is no difference and he states that Kashmir is as much a part of India as Bombay and Delhi.

53. In the context of the question of accession, the distinguished representative of India stated that when India was partitioned, "a part of the country seceding" constituted itself into Pakistan, and he claimed: "...

6/ See Parliamentary Debates, House of the People, Official Report, vol. II, No. 10, part II, Proceedings other than Questions and Answers, (New Delhi, Parliament Secretariat), col. 2595.

avis et le Premier Ministre de l'Inde d'un autre. Lequel des deux les Nations Unies doivent-elles croire? Qui devons-nous croire? Comment interpréter la déclaration ci-après faite le 2 novembre 1947 par le Premier Ministre de l'Inde:

"... je tiens à préciser que notre politique a toujours été la suivante: lorsqu'il y a désaccord à propos du rattachement d'un Etat à l'un ou à l'autre des deux dominions, la décision doit être prise par la population de cet Etat. C'est conformément à cette politique que nous avons ajouté une réserve à l'instrument proclamant le rattachement du Cachemire?"

51. Enfin, si le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde, que reste-t-il à aplanir et à régler entre l'Inde et le Pakistan? Sur quoi avons-nous négocié et sur quoi pouvons-nous encore négocier? Puis-je rappeler, à cet égard, le communiqué commun publié par les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan à l'issue des négociations bilatérales qui se sont déroulées au niveau ministériel entre l'Inde et le Pakistan pendant six mois, de décembre 1962 à mai 1963, et auxquelles j'ai participé en qualité de représentant du Pakistan? Le communiqué disait, au bout de six mois de pourparlers sur le différend concernant le Cachemire: "... les deux ministres ont constaté avec regret qu'aucun accord ne pouvait être réalisé au sujet du règlement du différend concernant le Cachemire." Si le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde et si cette intégration est absolue et complète, en quoi consiste ce "différend concernant le Cachemire" et qu'essayons-nous de résoudre? Quel accord pouvons-nous réaliser? Le représentant de l'Inde, parlant du Cachemire "azad", dit qu'il s'agit d'"une portion de territoire qui, suivant les règles du droit international, fait partie de l'Inde au même titre que Bombay ou Delhi" [1088ème séance, par. 8].

52. Une autre déclaration du Premier Ministre de l'Inde, celle qu'il a faite au Parlement indien le 26 juin 1952, éclaire l'attitude que reflète la déclaration que je viens de citer. Le Premier Ministre a dit alors:

"Il s'agit ... de s'occuper d'une situation très difficile et très délicate, que le Parlement lui-même ne peut pas régler: la décision à son sujet doit être prise, en fin de compte, par les quelque millions de personnes qui peuplent le Cachemire. ... L'Inde est un vaste pays ... le Cachemire se trouve presque au cœur de l'Asie. Il y a entre les deux une différence énorme, non seulement sur le plan géographique, mais à de nombreux points de vue. Ne pensez pas que vous avez affaire à une partie des P.-U. [Provinces-Unies], au Bihar ou au Gujerat."

Les Provinces-Unies, le Bihar ou le Gujerat sont des Etats indiens, et le Premier Ministre de l'Inde souligne qu'il y a "une différence énorme" entre ces Etats et le Cachemire. Or, la position qu'a prise ici le représentant de l'Inde est qu'il n'existe aucune différence, et il déclare que le Cachemire fait partie de l'Inde au même titre que Bombay et Delhi.

53. Dans le contexte de la question du rattachement, le représentant de l'Inde a déclaré que, lors du partage de l'Inde, "une partie du pays ayant fait sécession" avait formé le Pakistan, et il a soutenu ce qui

6/ Voir Parliamentary Debates, House of the People, Official Report, vol. II, No. 10, 2ème partie, Proceedings other than Questions and Answers, New Delhi, Parliament Secretariat, col. 2595.

the present Government of India was the successor Government to the Government of the United Kingdom. Pakistan was a new State which came into existence" [1088th meeting, para. 11]. May I remind him that Pakistan came into existence on the partition of the sub-continent not as a new State but as a co-successor State, together with India, to the British Government in India. The same excerpt which he has quoted from the Cabinet Mission's memorandum of 12 May 1946 speaks of "the succession Government or Governments in British India". This memorandum was published more than a year before partition. At that time, it was not certain that the sub-continent would be partitioned into two States; but this was a clear possibility. The Cabinet Mission's memorandum provided for this possibility and hence the reference to more than one successor Government in British India.

54. It is true that Pakistan was admitted to the United Nations and other international organizations as a new State, but this was done by virtue of its express consent under the Indian Independence (International Arrangements) Order of 1947. In all other respects the same Order provided, as for instance, in regard to the rights and obligations devolving from treaties and international agreements to which undivided India was a party, that both India and Pakistan were to inherit these rights and obligations as successor States of the British Government in India. I would not like to take up the time of the Security Council to adduce further arguments in support of this submission. A reference to the preamble and the various sections of the Indian Independence Act, 1947, will make it clear that the Act speaks of "two Independent Dominions" to be set up in India to be known respectively as India and Pakistan as from 15 August 1947. In passing, may I observe that paramountcy which ended with the entering into force of the Indian Independence Act of 1947 was a doctrine not of international law, but sui generis and, according to British legal authorities, peculiar to the constitutional development of the British Indian Empire.

55. I pass over the account given by the Minister of India of the circumstances in Kashmir which formed the genesis of the dispute. I do so because the truthful and balanced account of these circumstances is on record in the Security Council, set forth at length in its proceedings. I also do so because it is irrelevant whether one or the other account is true. In terms of the Charter of the United Nations and in terms of the moral and legal obligations of States, the controversies which existed before the acceptance of an agreement cannot be revived in connexion with the implementation of that agreement. Once an agreement is reached, you cannot revive the controversy which was resolved by the agreement. The controversy closes as soon as there is an agreement. In the Kashmir dispute, the allegations of aggression by the two parties against each other were debated in the Council and in the United Nations Commission on India and Pakistan before that body's resolutions were adopted. The adoption of these resolutions and their acceptance by the two parties evidently disposed of the contentious issues which existed prior to them.

suit: "... le gouvernement actuel de l'Inde succédait au Gouvernement du Royaume-Uni, au lieu que le Pakistan constituait un nouvel Etat" [1088ème séance, par. 11]. Puis-je lui rappeler qu'au moment du partage de cette partie du continent asiatique le Pakistan est né non pas en tant que nouvel Etat, mais en tant qu'Etat co-successeur, avec l'Inde, du Gouvernement britannique en Inde? On peut lire, dans le passage même qu'il a cité du mémoire du Cabinet en date du 12 mai 1946, les mots suivants: "le gouvernement ou les gouvernements qui succéderaient au régime de l'Inde britannique". Ce mémoire a été publié plus d'un an avant le partage. A cette époque, il n'était pas certain que la région serait partagée en deux Etats, mais la chose était clairement possible. Le mémoire du Cabinet prévoyait cette éventualité, et c'est pourquoi il y était fait allusion à plus d'un gouvernement successeur en Inde britannique.

54. Il est vrai que le Pakistan a été admis à l'Organisation des Nations Unies et à d'autres organisations internationales en tant que nouvel Etat, mais cela s'est fait avec son consentement exprès, conformément aux dispositions de l'ordonnance sur l'indépendance de l'Inde (arrangements internationaux) de 1947. A tous autres égards, comme par exemple à l'égard des droits et obligations découlant des traités et des accords internationaux auxquels l'Inde d'avant le partage était partie, la même ordonnance prévoyait que l'Inde et le Pakistan héritaient tous deux des droits et obligations du Gouvernement britannique en Inde, en tant qu'Etats successeurs. Je ne voudrais pas abuser du temps du Conseil en présentant d'autres arguments à l'appui de cette thèse. Si l'on se reporte au préambule et aux divers articles de la loi sur l'indépendance de l'Inde de 1947, on voit qu'il est clairement dit que "deux dominions indépendantes" seront créées en Inde, sous le nom d'Inde et de Pakistan respectivement, à partir du 15 août 1947. Permettez-moi de faire remarquer en passant que la suzeraineté qui a pris fin lors de l'entrée en vigueur de la loi sur l'indépendance de l'Inde de 1947 ne correspondait pas à la notion connue en droit international, mais était un système sui generis et, selon les juristes britanniques, un système particulier à l'évolution constitutionnelle de l'Empire britannique de l'Inde.

55. Je ne m'attarderai pas sur le récit qu'a fait le Ministre de l'éducation de l'Inde des circonstances qui ont donné naissance au différend sur le Cachemire. Je ne le ferai pas parce que le récit véridique et impartial des faits figure dans les archives du Conseil, ayant été donné de façon détaillée au cours des débats. Je ne le ferai pas non plus parce qu'à la vérité il importe peu de savoir si tel ou tel récit est exact. Au regard de la Charte des Nations Unies et du point de vue des obligations morales et juridiques des Etats, les controverses qui existaient avant l'acceptation d'un accord ne peuvent être soulevées à nouveau au moment de la mise en œuvre de cet accord. Une fois l'accord conclu, il est impossible de faire renaître la controverse à laquelle il a mis fin. La controverse cesse dès que l'accord est conclu. Dans le différend relatif au Cachemire, les allégations des deux parties, qui s'accusaient mutuellement d'agression, ont été examinées par le Conseil de sécurité et par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan avant l'adoption des résolutions de cette commission. De toute évidence, l'adoption de ces résolutions et leur acceptation par

56. You cannot enter into an international agreement and then refuse to implement it on the basis of the issues which the agreement is meant to close. The assumption that the resolutions of the Commission could not be repudiated by either party without dishonouring an international agreement and committing an act inimical to peace has been confirmed repeatedly by numerous declarations made on behalf of the Government of India. The Indian representative, at the 608th meeting of the Security Council, said:

"We cannot be a party to the reversal of previous decisions taken by the United Nations Commission with the agreement of the parties." [608th meeting, para. 36.]

At the 769th meeting of the Council, the then representative of India said the following:

"I said the other day that this engagement bound our two countries. . . I should like to say that there are three parties engaged in this whole process.

"The Security Council is a party to the resolution of 13 August 1948. . . " [769th meeting, paras. 77 and 78.]

The same representative stated the following at the 773rd meeting of the Council:

"The resolution of 17 January 1948, and the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan, the assurances given, these are all resolutions which carry a greater weight—that is because we have accepted them, we are parties to them, whether we like them or not." [773rd meeting, para. 83.]

57. This, in brief, has been the status of the agreement arrived at between India and Pakistan through the effort and authority of the United Nations. The obligatory character of these resolutions arose not only from the consent of the parties, but also from the fact that the agreement "enshrined" the principle of self-determination which is integral to the concepts of the Charter. It was further enhanced by the fact that it was only on the basis of the acceptance of the two resolutions that the cease-fire agreement was reached between India and Pakistan and the people of Kashmir who were fighting against the Indian army were persuaded to lay down their arms. Now the representative of India says that the

"... two resolutions of the Security Council dealing with plebiscite were conditional and contingent on Pakistan vacating its aggression, and that condition has not been complied with. It is really more than a condition. It was the very basis on which these two resolutions were founded, and the condition not having been complied with and the basis having disappeared, these resolutions are no longer binding on us. In any case, by the passage of time and various factors intervening . . . they have become obsolete." [1088th meeting, para. 33.]

58. I dealt, I hope sufficiently, in my statement to the Security Council on 3 February [1087th meeting] with this theory of passage of time to show how untenable

les deux parties mettaient un terme aux litiges passés.

56. On ne peut conclure un accord international et refuser ensuite de l'appliquer en faisant état des divergences de vues auxquelles ledit accord doit précisément mettre fin. La thèse selon laquelle les résolutions de la Commission ne peuvent être dénoncées par l'une ou l'autre des parties sans qu'il y ait violation d'un accord international et un acte préjudiciable à la paix a été confirmée à plusieurs reprises par de nombreuses déclarations faites au nom du Gouvernement indien. C'est ainsi qu'à la 608ème séance du Conseil de sécurité le représentant de l'Inde a déclaré:

"Nous ne pouvons nous associer à ce qui reviendrait à prendre des décisions opposées à celles qui ont été prises par la Commission des Nations Unies avec l'accord des parties." [608ème séance, par. 36.]

A la 769ème séance du Conseil de sécurité, le représentant de l'Inde s'est exprimé dans les termes suivants:

"J'ai dit l'autre jour que cet engagement liait nos deux pays . . . je voudrais souligner que cette affaire engage trois parties.

"Le Conseil de sécurité est lui aussi partie à la résolution du 13 août 1948 . . ." [769ème séance, par. 77 et 78.]

Le même représentant a déclaré à la 773ème séance du Conseil de sécurité:

"La résolution du 17 janvier 1948, les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, les assurances données ont une plus grande portée, car nous les avons acceptées, nous y avons adhéré, qu'elles nous plaisent ou non." [773ème séance, par. 83.]

57. Tel est, en résumé, la situation en ce qui concerne l'accord conclu entre l'Inde et le Pakistan grâce aux efforts et à l'autorité des Nations Unies. Le caractère obligatoire de ces résolutions découle non seulement du consentement des parties, mais également du fait que l'accord consacre le principe de la libre détermination, qui est au nombre des principes de la Charte. Ce caractère obligatoire a été renforcé du fait que c'est uniquement sur la base de l'acceptation de ces deux résolutions que l'accord de cessez-le-feu a été conclu entre l'Inde et le Pakistan et que la population du Cachemire qui luttait contre l'armée indienne a pu être persuadée de déposer les armes. Le représentant de l'Inde dit aujourd'hui ceci:

"Les deux résolutions du Conseil de sécurité ayant trait au plébiscite étaient subordonnées à une condition: elles présupposaient que le Pakistan mette un terme à son agression; or, cette condition n'a pas été remplie. En fait, ce n'était pas là une simple condition, mais la pierre angulaire des deux résolutions; la condition n'ayant pas été remplie et le fondement ayant disparu, les résolutions ont cessé d'avoir pour nous force obligatoire. De toute façon, le temps a passé et divers autres facteurs . . . sont entrés en jeu, si bien que les résolutions ont perdu de leur actualité." [1088ème séance, par. 33.]

58. Dans la déclaration que j'ai faite le 3 février devant le Conseil de sécurité [1087ème séance], je crois avoir traité assez longuement de cette théorie

it is. I shall not, therefore, dwell on the subject any further, apart from adding that to characterize the decisions of the Security Council as obsolete shows what little importance India attaches to this extremely important organ of the United Nations.

59. The Government of India accepted the resolutions of the United Nations Commission of 13 August 1948 and 5 January 1949^{2/} providing for a cease-fire, a truce agreement, and a plebiscite in Jammu and Kashmir to determine the question of its accession to India or to Pakistan after —and I stress "after"—this question of aggression had been considered. The question of a conditional and contingent acceptance of those two resolutions, therefore, does not arise. The Security Council is fully aware that Pakistan is not required by the terms of the two resolutions to make a unilateral and unconditional withdrawal of its military forces from the State. The withdrawals have to be reciprocal and synchronized in such a manner that at the end of the process, while all the armed forces of Pakistan have left the State, the bulk of the Indian armed forces have also vacated the State. The obligation of Pakistan to withdraw comes into force and operation only after the conclusion of a truce agreement under the resolution of 13 August 1948, which provides for a synchronized withdrawal in the manner and to the extent stipulated.

60. Who is responsible for the deadlock with respect to the truce agreement, that is, with respect to the demilitarization of the State? India balked at the synchronization of the withdrawal of the forces on the two sides. India withheld its co-operation in formulating a truce agreement. India refused to help in establishing conditions which would involve the complete withdrawal of the Pakistan forces from Kashmir. India rejected the proposal for stationing a United Nations force there for the purpose. After having done all those things, India began to complain that the Pakistan forces had not withdrawn. Certainly it requires no "deep knowledge of law", to quote the expression of the Education Minister of India, to understand that a party cannot challenge the binding character of an agreement by pleading its own failure to perform it.

61. India has always charged Pakistan with the responsibility for this deadlock, while refusing to submit its assertion to impartial scrutiny by investigation or to limited arbitration. In my statement of 3 February I referred to the offer made by Pakistan to the Security Council in 1962, that if an impartial determination should show that Pakistan is in fact responsible for the situation, my Government would rectify the default "through the speediest method at the earliest possible moment, so that the way may be opened towards full implementation of the resolutions" [1008th meeting, para. 166]. The fact that India has rejected this offer shows that its accusation against Pakistan is only a pretext for continuing its unlawful occupation of the State and its refusal to enable the people of Jammu and Kashmir to exercise the right of self-determination.

^{2/} See Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, document S/1100, para. 75; and *ibid.*, Fourth Year, Supplement for January 1949, document S/1196, para. 15.

du temps écoulé pour démontrer qu'elle est insoutenable. Je ne m'attarderai donc pas davantage sur ce point et j'ajouterai simplement que le fait de dire que les résolutions du Conseil de sécurité ont perdu de leur actualité montre le peu de cas que fait l'Inde de cet organe si important des Nations Unies.

59. Le Gouvernement indien a accepté les résolutions de la Commission des Nations Unies du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949^{2/} qui prévoyaient un cessez-le-feu, un accord de trêve et l'organisation d'un plébiscite dans l'Etat de Jammu et Cachemire pour régler la question du rattachement de cet Etat à l'Inde ou au Pakistan après que — et je souligne "après que" — le problème de l'agression eut été examiné. Il ne saurait donc être question de dire que l'acceptation de ces deux résolutions était subordonnée à une condition. Les membres du Conseil de sécurité savent fort bien que le Pakistan n'est pas tenu, aux termes de ces deux résolutions, de retirer unilatéralement et inconditionnellement ses forces armées dudit Etat. Les retraits doivent être réciproques et synchronisés de telle manière qu'à la fin des opérations de retrait, lorsque toutes les forces armées du Pakistan auront quitté l'Etat, le gros des forces armées indiennes ait également été évacué. L'obligation pour le Pakistan de retirer ses troupes ne prend effet qu'après la conclusion d'un accord de trêve, en application de la résolution du 13 août 1948, qui prévoit des retraits synchronisés dont l'ampleur et les modalités sont stipulées.

60. Qui donc est responsable de l'impasse dans laquelle on se trouve en ce qui concerne l'accord de trêve, en d'autres termes la démilitarisation de l'Etat? L'Inde n'a pas voulu d'un retrait synchronisé des forces des deux parties. L'Inde a refusé de coopérer à l'élaboration d'un accord de trêve. Elle a refusé d'aider à l'établissement de conditions qui eussent permis le retrait total des forces pakistanaises du Cachemire. C'est l'Inde encore qui a rejeté la proposition tendant à faire stationner au Cachemire, à cette fin, une force des Nations Unies. Après s'être ainsi comportée, l'Inde a commencé à se plaindre de ce que les forces pakistanaises n'avaient pas été retirées. Pour reprendre l'expression du Ministre de l'éducation de l'Inde, "il n'est pas besoin d'être juriste" pour comprendre qu'une partie ne peut contester le caractère obligatoire d'un accord en arguant de sa propre inexécution des dispositions.

61. L'Inde ne cesse d'accuser le Pakistan d'être responsable de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, mais elle refuse toujours de soumettre ses allégations à un examen impartial comportant une enquête, ou à un arbitrage limité. Dans mon intervention du 3 février, j'ai renouvelé l'offre que le Pakistan avait faite au Conseil de sécurité en 1962, et j'ai dit que, si une enquête impartiale révélait que le Pakistan était en fait responsable de l'impasse, mon gouvernement remédierait à la carence éventuelle "par les voies les plus rapides et le plus tôt possible, de façon à permettre la mise en œuvre intégrale des résolutions" [1008^e séance, par. 166]. Le fait que l'Inde ait rejeté cette proposition montre bien que ses accusations contre le Pakistan ne sont qu'un prétexte pour continuer à occuper illégalement l'Etat de Jammu et Cachemire et à refuser à la population de cet Etat la possibilité d'exercer le droit à l'autodétermination.

^{2/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Supplément de novembre 1948, document S/1100, par. 75; et *ibid.*, quatrième année, Supplément de janvier 1949, document S/1196, par. 15.

62. But even if we might suppose for a moment, for the purpose of argument, that there is some strength in this allegation of non-compliance by us, what is its effect? Any infraction by Pakistan cannot be allowed, in fairness, to rob the people of Kashmir of the right to decide their future which they have been assured by the resolutions of the United Nations Commission on India and Pakistan. Surely, the people of Kashmir cannot be penalized for the faults of Pakistan.

63. If you ponder this consideration, you will realize that the entire case of the Education Minister of India rests on the exclusion of the rights and interests of the people of Kashmir. He wants to convert the whole issue into a pseudo-legal one between India and Pakistan and make it void of all human and moral significance. I say "pseudo-legal" advisedly because, if the representatives of India were serious in formulating the legal issues implicit in the dispute, then they would also be prepared to accept their determination by a competent authority. But they merely try to give it a legal character in order to confuse issues and to divert attention from the rights and interests of the people of Kashmir. This reflection is sustained further by their repeated allegations of aggression against Pakistan.

64. What is there in this allegation that can be at all relevant to the solution of the problem from a human point of view? The question whether Pakistan did or did not commit aggression in Kashmir can be answered only by the people of Kashmir. For, if Pakistan did commit aggression in Kashmir, then evidently it was the people of Kashmir who were its victims. Surely then, India should be insistent on an unqualified plebiscite in Kashmir which would enable the victims to return an overwhelming verdict against the aggressor. That it is Pakistan that seeks this plebiscite, and India that rejects it, shows how much truth the Government of India feels there is in its contentions. It proves which of the two parties bears the burden of guilt. Pakistan has nothing to hide: it is prepared to stand the light of day, which means a clear and open ascertainment of the will of the people of Kashmir. It is India that seeks to ensure that that light should never dawn. But the light of day will dawn.

65. In regard to the measures of annexation of the State of Jammu and Kashmir, to which I drew attention in my letter to the President of the Security Council of 16 January 1964 [S/5517], and in my statement of 3 February, the distinguished representative of India has extolled the alleged benefits that those measures would confer upon the people of Jammu and Kashmir. The point that I have the honour to make in regard to these measures is not that they are or are not a blessing to the people of Kashmir but that they are being imposed by an unlawful authority, in disregard of the injunctions of the Security Council, as set forth in the resolutions of the Council of 30 March 1951 and 24 January 1957.^{8/} I would request the Security Council to note that the Government of India remains impenitent in regard to the further extension

62. Mais même si nous supposons un seul instant, pour les besoins de la cause, que l'accusation dirigée contre le Pakistan est tant soit peu fondée, quelles seraient les conséquences de cette prétendue inexécution? Aucune infraction du Pakistan ne peut, en toute justice, priver le peuple du Cachemire du droit de décider de son avenir, droit qui lui a été expressément promis par les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Il est certain que le peuple du Cachemire ne saurait être puni pour des fautes commises par le Pakistan.

63. Si l'on tient compte de cette considération, on s'apercevra que l'argumentation du Ministre de l'éducation de l'Inde repose uniquement sur la méconnaissance des droits et des intérêts de la population du Cachemire. Le Ministre de l'éducation de l'Inde veut ramener toute la question à un différend pseudo-juridique entre l'Inde et le Pakistan, en la privant de toute sa signification morale et humaine. Je dis bien "pseudo-juridique", car si les représentants de l'Inde considéraient avec sérieux les aspects juridiques du différend, ils accepteraient de s'en remettre à la décision d'une autorité compétente. Tout ce qu'ils veulent, c'est donner à l'affaire un caractère juridique afin de jeter la confusion et de détourner l'attention des droits et intérêts de la population du Cachemire. On en est d'autant plus convaincu en présence des accusations d'agression qu'ils ont, à maintes reprises, formulées contre le Pakistan.

64. En effet, en quoi ces accusations peuvent-elles contribuer à la solution du problème d'un point de vue humain? Seule la population du Cachemire peut répondre à la question de savoir si le Pakistan a ou non commis une agression au Cachemire. Car, si le Pakistan a effectivement commis une agression au Cachemire, ce sont évidemment les habitants de cet Etat qui en ont été les victimes. Et il est certain que l'Inde devrait alors insister pour qu'un plébiscite libre soit organisé au Cachemire afin de permettre aux victimes de l'agression de rendre un verdict écrasant contre leur agresseur. Le fait que ce soit le Pakistan qui demande le plébiscite, et l'Inde qui le refuse, montre bien le peu de prix que le Gouvernement indien attache à ses propres arguments. Cela montre également quelle est celle des deux parties qui porte la responsabilité de l'affaire. Le Pakistan n'a rien à cacher; il souhaite que la lumière se fasse et que la population du Cachemire exprime librement et ouvertement sa volonté. C'est l'Inde qui cherche à empêcher que la lumière ne se fasse. Mais la lumière se fera.

65. Pour ce qui est des mesures d'annexion de l'Etat de Jammu et Cachemire, sur lesquelles j'ai appelé l'attention dans ma lettre du 16 janvier 1964 [S/5517] au Président du Conseil de sécurité, ainsi que dans ma déclaration du 3 février, le représentant de l'Inde a fait état des prétendus avantages que ces mesures présenteraient pour les populations de cet Etat. Je tiens à souligner que la question n'est pas de savoir si ces mesures procurent ou non des avantages aux habitants du Cachemire; mon argument est qu'elles sont imposées par une autorité illégitime, au mépris des injonctions du Conseil de sécurité, telles qu'elles figurent dans ses résolutions du 30 mars 1951 et du 24 janvier 1957.^{8/} Je voudrais que le Conseil de sécurité note que le Gouvernement indien, loin de renoncer à poursuivre l'application

^{8/} Ibid., Sixth Year, Supplement for January, February and March 1951, document S/2017/Rev.1; and ibid., Twelfth Year, Supplement for January, February and March 1957, document S/3779.

^{8/} Ibid., sixième année, Supplément de janvier, février et mars 1951, document S/2017/Rev.1; et ibid., douzième année, Supplément de janvier, février et mars 1957, document S/3779.

of such measures; and, on the contrary, as declared by the representative of India, it is set on imposing them.

66. This brings us to the heart of the problem with which, in our submission, the Council is faced in regard to the India-Pakistan question. On the one hand, the representative of India says that Pakistan has "no locus standi whatsoever to make any complaint with regard to what India is doing" in Kashmir, that "no amount of declaration from Pakistan will deter the Government of India" from proceeding to further implement its designs of annexation of the State, that the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan "have become obsolete" and that the Government of India will "under no circumstances ... agree to the holding of a plebiscite in Kashmir".

67. On the other hand, the representative of India makes an offer to "discuss with Pakistan all our outstanding differences". The question is: How can the offer be taken at all seriously if the position of the Government of India is as the Indian representative describes it? How can these differences be resolved if the Government of India maintains its rigid position, as it did during the bilateral negotiations of 1962-1963? These negotiations failed, as did all negotiations before. The Government of India says that mediation will not help. Now, the representative of India adds that: "... the passing of resolutions"—by the Council—"will not be helpful. It is likely only to aggravate feelings." The Government of India has taken the rigid position that it will not agree to submit to limited arbitration the points of difference that exist between the parties over questions of fact in regard to the implementation of the international agreement on Kashmir.

68. I would like to put the question before the Council: If negotiations have repeatedly failed and it is impossible for them to bear any fruit, if the Government of India is averse to mediation, if it rejects limited arbitration, if it warns against the Security Council's passing any resolutions, then is not the position this that all avenues of peaceful settlement are barred and closed to us?

69. This brings me to India's offer of a so-called "no-war declaration". We have said again and again that we have already signed a "no-war declaration" when we pledged our adherence to the United Nations Charter. The representative of India asks if we have any mental reservations. Did India have mental reservations when it signed the Charter of the United Nations? If not, what is the necessity of a "no-war declaration"? What is needed is not another declaration but to devise specific methods for the settlement of the Kashmir dispute. This would remove the sole cause of conflict between the two countries.

70. We have been trying to impress this point on the Government of India since 1950, when we proposed a "no-war declaration" which would contain provisions for negotiations between India and Pakistan, and, in the case of the failure of negotiations, for recourse to mediation and, in the event of the failure of media-

desdites mesures d'annexion, est bien décidé à les imposer, comme le représentant de l'Inde l'a d'ailleurs déclaré.

66. Cela nous amène au cœur du problème que, selon nous, la question Inde-Pakistan pose au Conseil de sécurité. D'une part, le représentant de l'Inde affirme que le Pakistan "n'est nullement fondé à déposer une plainte touchant les mesures prises par l'Inde" au Cachemire, que le Pakistan peut dire "ce qu'il voudra, il n'empêchera pas le Gouvernement indien" de poursuivre l'exécution de son plan d'annexion de l'Etat de Jammu et Cachemire, que les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan "ont perdu de leur actualité" et que le Gouvernement indien n'"accepte[a]" en aucun cas qu'un plébiscite ait lieu au Cachemire.

67. D'autre part, le représentant de l'Inde offre "d'examiner avec le Pakistan tous les différends qui subsistent encore entre [les] deux pays". Comment, je vous le demande, cette offre peut-elle être prise au sérieux, si la position du Gouvernement indien est celle que le représentant de l'Inde a exposée? Comment ces différends peuvent-ils être résolus si le Gouvernement indien reste sur des positions rigides, comme il l'a fait au cours des négociations bilatérales de 1962-1963? Ces négociations ont échoué, comme toutes celles qui les avaient précédées. Le Gouvernement indien dit que la médiation n'apporterait pas de solution. Et, maintenant, le représentant de l'Inde ajoute: "... il ne servirait pas à grand-chose, sinon à exacerber les esprits, d'adopter des résolutions." Le Gouvernement indien a déclaré catégoriquement qu'il n'accepterait pas de soumettre à un arbitrage limité les divergences entre les deux parties qui portent sur des questions de fait et intéressent la mise en œuvre de l'accord international sur le Cachemire.

68. Dans ces conditions, je pose la question au Conseil: si les négociations ont toujours échoué et s'il est impossible que des négociations aboutissent, si le Gouvernement indien ne veut pas d'une médiation, s'il rejette l'arbitrage même limité, s'il met en garde le Conseil de sécurité contre l'adoption de toute résolution, ne faut-il pas en conclure que toutes les possibilités de règlement pacifique nous sont fermées?

69. Cela m'amène à la déclaration dite de "renonciation à la guerre" proposée par l'Inde. Nous avons dit et répété que nous avons déjà signé une "déclaration de renonciation à la guerre" quand nous nous sommes engagés à respecter la Charte des Nations Unies. Le représentant de l'Inde demande si nous avons des réserves tacites. L'Inde en avait-elle quand elle a signé la Charte des Nations Unies? Si elle n'en avait pas, à quelle nécessité répondrait une déclaration de ce genre? Ce qui est nécessaire, ce n'est pas de formuler une nouvelle déclaration, mais de mettre au point des méthodes propres à assurer le règlement du différend sur le Cachemire. On éliminerait ainsi l'unique cause de conflit entre nos deux pays.

70. Nous nous efforçons de faire partager ce point de vue au Gouvernement indien depuis 1950; cette année-là, en effet, nous lui avons proposé une "déclaration de renonciation à la guerre" qui contiendrait des dispositions relatives à l'ouverture de négociations entre l'Inde et le Pakistan et prévoirait, en

tion, for the submission of the points of dispute to either an appropriate arbitration or judicial determination. To our regret, and to the misfortune of our two peoples and, above all, of the people of Kashmir, the Government of India has persistently refused to accept our offer and to recognise that a "no-war declaration" is a mere platitude unless it is accompanied by a simultaneous commitment to the use of methods for the pacific settlement of disputes.

71. While our position has been greatly misrepresented in the past, it is gratifying that the principles for which we have sought to gain acceptance are now finding expression in the dialogue between the heads of Government of the United States and the Soviet Union. In his recent statement regarding the peaceful settlement of territorial disputes, Chairman Khrushchev said:

"Life shows that the majority of territorial disputes are fraught with the danger of complication of the relations between the parties with the possibility of a serious armed conflict, and that they consequently constitute a potential threat to universal peace."

He added:

"Is it that the Soviet Union proposes to cross out with one stroke all territorial issues between States, to abandon all attempts to settle them as if these issues do not exist at all? No, this is not the point. We realize that some countries have weighty reasons for their claims."

He continued:

"A peaceful settlement of territorial disputes is also favoured by the fact that in the practice of international relations there already exists a store of improved methods of peaceful settlement of outstanding issues: direct negotiations between the States concerned, use of good offices, request of assistance from international organization"

On this basis, Chairman Khrushchev proposed an agreement which should include "an undertaking to settle all territorial disputes exclusively by peaceful means, such as negotiations, mediation, conciliatory procedure, and also other peaceful means at the choice of the parties concerned in accordance with the Charter of the United Nations".

72. Let us take this statement of the Chairman of the Council of Ministers of the USSR and apply it to the Kashmir dispute, even though this dispute hinges on a people's right to self-determination. According to this statement, it is not at all justifiable to abandon all attempts to settle the dispute, as if it did not exist at all. But that is precisely what India seeks to have the Council do. According to this statement, there is to be an undertaking to settle the dispute by peaceful means. But after the failure of one of these means, that is, negotiation, India blocks the other means. And still India proposes a "no-war declaration"!

73. Let us now refer to the statement of President Johnson of the United States made in his letter of 18 January 1964 addressed to Chairman Khrushchev, in

cas d'échec des négociations, une procédure de recours à la médiation et, si ce moyen échouait aussi, la soumission des points litigieux soit à l'arbitrage, soit à un règlement judiciaire. A notre grand regret, et pour le malheur de nos deux peuples et, surtout, du peuple du Cachemire, le Gouvernement indien a persisté à repousser notre offre et à refuser de reconnaître qu'une "déclaration de renonciation à la guerre" n'a aucune espèce de valeur à moins d'être accompagnée de l'engagement de recourir à des méthodes de règlement pacifique des différends.

71. Si notre position a été très mal comprise dans le passé, il est réconfortant de constater que les principes que nous nous sommes efforcés de faire admettre se trouvent maintenant exprimés dans le dialogue ouvert entre les chefs de gouvernement des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Dans sa dernière déclaration relative au règlement pacifique des litiges territoriaux, le président Khrouchtchev a dit:

"L'histoire montre que la plupart des litiges territoriaux risquent de compliquer les relations entre les parties en cause et d'aboutir à un grave conflit armé; de ce fait, ils mettent virtuellement en danger la paix universelle."

Le président Khrouchtchev a ajouté:

"L'Union soviétique propose-t-elle d'éliminer d'un coup tous les différends territoriaux entre les Etats, de renoncer à toute tentative de règlement comme si les différends n'existaient pas? Non, là n'est pas la question. Nous savons fort bien que quelques pays ont de bonnes raisons à faire valoir à l'appui de leurs revendications."

Et il continue:

"La solution pacifique des conflits territoriaux est également facilitée du fait qu'il existe, dans les relations internationales, tout un arsenal de méthodes perfectionnées de règlement pacifique des différends: négociations directes entre les pays intéressés, recours aux bons offices de tiers, demandes d'assistance d'une organisation internationale ..."

Se fondant sur ces considérations, le président Khrouchtchev a proposé un accord qui comporterait "l'engagement des parties intéressées de régler tous les litiges territoriaux par des moyens exclusivement pacifiques, tels que la négociation, la médiation, la conciliation et tous autres moyens également pacifiques qui s'offrent à elles, conformément à la Charte des Nations Unies".

72. Prenons cette déclaration du Président du Conseil des ministres de l'URSS et appliquons-la au différend sur le Cachemire, encore que ce différend touche au droit d'un peuple à l'autodétermination. Selon cette déclaration, il serait absolument injustifié de renoncer à toute tentative de règlement du différend, comme si celui-ci n'existait pas. Or, c'est précisément ce que l'Inde voudrait faire au Conseil. D'après la déclaration, les parties doivent s'engager à régler le différend par des moyens pacifiques. Mais après l'échec de l'un de ces moyens — la négociation —, l'Inde s'oppose à ce que l'on ait recours aux autres. Et pourtant, elle propose une "déclaration de renonciation à la guerre".

73. Reportons-nous maintenant à la déclaration contenue dans la lettre que le Président des Etats-Unis, M. Johnson, a adressée le 18 janvier 1964 au pré-

which the President proposes the following "guideline" to implement the principle of the renunciation of the use of force for the solution of international disputes:

"... the parties to any serious dispute... shall seek a solution by peaceful means—resorting to negotiation, mediation, conciliation, arbitration, judicial settlement, action by a regional or appropriate United Nations agency or other peaceful means of their own choice."^{9/}

74. How does this apply to the question before us? Since negotiation between India and Pakistan has failed, is India prepared for limited arbitration or judicial settlement of those points of difference between the parties which are capable either of arbitration or of being judicially determined? India has rejected these means again and again. India is even rejecting today the assistance of the United Nations in the settlement of this dispute. And yet India proposes a "no-war declaration"!

The President of the United States adds in his statement:

"The prevention of wars over territorial and other disputes requires not only general principles but also the 'growth and improvement'... regarding the machinery and methods for peaceful settlement. The United States believes that the peace-keeping processes of the United Nations—and specifically its Security Council—should be more fully used and strengthened..."^{10/}

75. It is these peace-keeping processes of the United Nations which India spurns with regard to Kashmir. When it came to the question of how the forces of India and Pakistan could be withdrawn from the State of Jammu and Kashmir, and the security of the State preserved, we proposed the stationing of a United Nations force which would be impartial to both India and Pakistan. India rejected the proposal and threatened that any country which would attempt to inject a United Nations force in Indian-occupied Kashmir would be regarded as unfriendly to India. We went further and conveyed our acceptance to the United Nations representative in 1958 of his suggestion that the possibility of stationing a United Nations force on the Pakistan side of the Jammu and Kashmir border be examined to ensure the security of the area after the withdrawal of the Pakistan forces. India said that it would "regret" the stationing of such a force in the territory of Pakistan. Thus India made it impossible to have recourse to the peace-keeping machinery of the United Nations for a solution of the Kashmir dispute. What is more, India obstructs even a resolution of this Council. And yet India proposes a "no-war declaration"!

76. There is another important consideration involved here with respect to India's offer to "sit with us to resolve our 'differences'". Any impartial observer

sident Khrouchtchev; dans cette lettre, le président Johnson propose d'appliquer, pour assurer la mise en œuvre du principe de la renonciation à l'emploi de la force pour résoudre les différends internationaux, la règle suivante:

"... les parties à tout différend grave... rechercheront une solution par des moyens pacifiques, en recourant à la négociation, à la médiation, à la conciliation, à l'arbitrage, au règlement judiciaire, à l'action d'un organisme régional ou de l'organisme des Nations Unies compétent, ou à tout autre moyen pacifique de leur choix."^{9/}

74. Comment cette règle s'appliquerait-elle à la question qui nous intéresse? La négociation entre l'Inde et le Pakistan ayant échoué, l'Inde est-elle disposée à accepter un arbitrage limité ou un règlement judiciaire sur ceux des points en litige qui peuvent faire l'objet soit d'un arbitrage, soit d'un règlement judiciaire? L'Inde n'a cessé de rejeter ces moyens. Aujourd'hui encore, elle repousse le concours des Nations Unies pour parvenir à la solution du différend. Et pourtant, elle propose une "déclaration de renonciation à la guerre"! Le Président des Etats-Unis ajoute dans sa déclaration:

"Pour empêcher des guerres provoquées par des litiges territoriaux ou autres, il faut non seulement établir des principes généraux, mais encore "étendre et améliorer" ... les dispositifs existants pour le règlement pacifique des différends. Les Etats-Unis estiment qu'il convient d'utiliser davantage et de renforcer les mécanismes de maintien de la paix dont dispose l'Organisation des Nations Unies, et plus précisément le Conseil de sécurité"^{10/}.

75. Ce sont ces mécanismes de maintien de la paix dont dispose l'ONU que l'Inde dédaigne quand il s'agit du Cachemire. Lorsqu'il a été question d'arrêter les modalités du retrait des forces indiennes et pakistanaïses de l'Etat de Jammu et Cachemire et d'assurer la sécurité de cet Etat, nous avons proposé que soit stationnée dans le territoire une force des Nations Unies aussi impartiale à l'égard de l'Inde qu'à l'égard du Pakistan. L'Inde a rejeté cette proposition et a menacé de considérer comme inamical tout pays qui tenterait d'interposer une force des Nations Unies dans la partie du Cachemire qu'elle occupait. Nous sommes allés plus loin, et nous avons fait savoir au représentant des Nations Unies, en 1958, que nous acceptions, conformément à sa proposition, d'étudier la possibilité de stationner du côté pakistanaïse de la frontière du Jammu et Cachemire une force des Nations Unies chargée d'assurer la sécurité de la région après le retrait des forces pakistanaïses. L'Inde a déclaré qu'elle "regretterait" le stationnement d'une telle force sur le territoire pakistanaïse et elle a ainsi rendu impossible le recours au mécanisme de maintien de la paix dont dispose l'ONU pour régler le différend concernant le Cachemire. Qui plus est, elle cherche même à empêcher le Conseil d'adopter une résolution. Et pourtant, l'Inde propose une "déclaration de renonciation à la guerre"!

76. Il est une autre considération importante dont il faut tenir compte, s'agissant de l'offre que l'Inde nous a faite en nous demandant de "venir s'asseoir avec

^{9/} See The Department of State Bulletin (Washington, U.S. Government Printing Office.), vol. L, No. 1284, p. 158.

^{10/} Ibid.

^{9/} Voir The Department of State Bulletin, Washington, U.S. Government Printer Office, vol. L, No 1284, p. 158.

^{10/} Ibid.

will note that the word "differences" is being significantly used here. Its intent can be nothing but to confuse the issues. For, after all, what "differences" are there except the Kashmir dispute?

77. There may be many minor differences between India and Pakistan, as there would be between any two neighbouring countries, but none of them has presented a major obstacle. There is the question of the minorities, for instance, but that is obviously within the scope of the domestic responsibility of each Government. The minorities in India can be protected only by the Government of India, and the minorities in Pakistan can be protected only by the Government of Pakistan. What room is there for any international mediation to bring about any tangible improvement in this regard? Apart from each Government taking firm action to give its minorities the fullest sense of security, what is required here is co-operation between the two countries to enable the refugees to return to their homes. Even more, there should be an over-all improvement in the relations between India and Pakistan and in the development of a fraternal spirit between the Hindus and the Muslims in the two countries. But a lasting improvement can take place only with the settlement of the Kashmir dispute. India would evade this settlement and yet talk of resolving "differences". Its position is, I am constrained to say, so transparently disingenuous that it cannot possibly delude anyone.

78. The representative of India professed not to believe the sentiments I expressed the other day regarding the peaceful settlement of international disputes. He accused Pakistan of indulging in threats of violence. The Kashmir dispute has been before the Council for sixteen long years. Numerous efforts have been made during these years to reach a peaceful solution of the problem. No less than twenty different proposals have been made at one time or another by eminent personalities, including the President of the United States and the Prime Minister of the United Kingdom, in order to bring about agreement between India and Pakistan. Every one of these proposals was accepted by Pakistan. Every one of them was rejected by India. If this does not constitute proof of Pakistan's willingness to seek peaceful settlement of disputes, then I am at a loss to know how to satisfy India.

79. It was the Defence Minister of India who declared that India had not abjured the use of armed force and that it reserved the right to resort to force when its interests demanded. It was the same Defence Minister who publicly described Pakistan as India's "enemy number one". We have come here not with a threat, but with an appeal—an appeal to you to remember that this Organization was established "to maintain international peace and security, ... to bring about by peaceful means, and in conformity with the principles of justice and international law, adjustment or settlement of international disputes or situations which might lead to a breach of the peace". We appeal to you to remember that the history of mankind has been marked by war and violence, that if this Organization in which men have placed their hopes for future peace turns a deaf ear to the pleas

[elle] à une même table pour que nous puissions entre nous "querelles". Tout observateur impartial notera que le mot "querelles" est utilisé ici au pluriel à dessein. L'intention ne peut être que d'embrouiller la question. Car, après tout, de quelles "querelles" s'agit-il sinon du différend relatif au Cachemire?

77. Il y a peut-être beaucoup de petites querelles entre l'Inde et le Pakistan, comme d'ailleurs entre n'importe quels pays voisins, mais aucune d'elles n'a présenté de difficulté majeure. Il y a la question des minorités, par exemple, mais il est évident qu'elle est du ressort de chaque gouvernement. Les minorités en Inde ne peuvent être protégées que par le Gouvernement indien, et celles du Pakistan ne peuvent l'être que par le Gouvernement pakistanais. Quelle possibilité y a-t-il de médiation internationale en vue d'apporter une amélioration tangible à cet égard? En dehors de l'action vigoureuse que chacun des deux gouvernements peut entreprendre pour donner à ses minorités le sentiment que la plus entière sécurité leur sera assurée, il n'est besoin dans ce domaine que de la coopération des deux pays pour permettre aux réfugiés de regagner leurs foyers. Plus nécessaire encore est l'amélioration des relations entre l'Inde et le Pakistan et l'établissement d'un climat de fraternité entre hindous et musulmans dans les deux pays. Mais la situation ne peut s'améliorer de manière durable que si le différend sur le Cachemire est réglé. Or, l'Inde veut éviter ce règlement tout en parlant de vider les "querelles". L'hypocrisie de cette attitude, je me vois contraint de le dire, est si apparente que nul ne saurait s'y tromper.

78. Le représentant de l'Inde semble douter de la sincérité des sentiments que j'ai exprimés l'autre jour au sujet du règlement pacifique des différends internationaux. Il a accusé le Pakistan de se laisser aller à menacer d'avoir recours à la violence. Mais il ne faut pas oublier que le Conseil s'occupe de la question du Cachemire depuis 16 ans. Des efforts sans nombre ont été faits au cours de cette période pour trouver une solution pacifique au différend. Non moins de 20 propositions ont été successivement formulées par des personnalités éminentes, dont le Président des États-Unis et le Premier Ministre du Royaume-Uni, en vue d'amener l'Inde et le Pakistan à s'entendre. Toutes, sans exception, ont été acceptées par le Pakistan et toutes, sans exception, rejetées par l'Inde. Si là n'est pas la preuve du désir du Pakistan de rechercher un règlement pacifique du différend, je ne sais comment convaincre l'Inde de la sincérité de nos sentiments.

79. C'est le Ministre de la défense de l'Inde lui-même qui a déclaré que son pays n'avait pas renoncé à l'usage de la force armée et qu'il se réservait le droit d'y recourir si son intérêt l'exigeait. C'est aussi le Ministre de la défense de l'Inde qui a traité publiquement le Pakistan "d'ennemi No 1" de son pays. Nous ne sommes pas venus ici pour proférer des menaces, mais pour lancer un appel, pour vous prier de vous souvenir que notre organisation a été créée pour "maintenir la paix et la sécurité internationales, ... réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement des différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix". Nous vous demandons instamment de vous rappeler que l'histoire de l'humanité est marquée par la guerre

of the down-trodden, then what hope is there for peace in our time?

80. For India, the situation is simple. It is in possession of the major part of the State of Jammu and Kashmir and would like nothing better than to be left alone. But we, seeing our kith and kin, our flesh and blood, suffer tyranny and oppression, shall we remain silent spectators? We who can see and feel the surge of a people determined to be free, shall we not warn of the consequences and dangers of letting the situation drift like this?

81. The representative of India has sought to blame Pakistan and the conclusion of the Sino-Pakistan boundary agreement for the failure of the bilateral talks which took place between our two countries in 1962 and 1963. He goes on to charge that the talks were finally broken off by me in spite of all efforts on the part of his Government to keep them going. Let me place the relevant facts before the Security Council.

82. In pursuance of the policy of the Government of Pakistan to promote friendly relations with all nations of the world, and in particular with those which are its neighbours, we concluded boundary agreements with Iran, Burma and to some extent even with India. It was in pursuance of this policy that the Government of Pakistan formally proposed to the Government of the People's Republic of China in March 1961 that the two Governments should enter into negotiations to reach an understanding on the location and alignment of the non-demarcated border between the Chinese province of Sinkiang and the contiguous areas, the defence of which is the responsibility of the Government of Pakistan.

83. The Government of the People's Republic of China made an affirmative response at the end of February 1962, and a few months later, in May, a joint communiqué was issued by the two Governments stating that they had decided to enter into negotiations to reach an understanding on the boundary question on the basis of mutual accommodation and in the spirit of friendly relations between neighbours. The negotiations commenced in Peking a few weeks before the outbreak of the Sino-Indian border conflict, in October 1962. That was a conflict between two powerful nations of the East. That was a crisis which was not of our making. We could neither prevent it nor influence its course.

84. When the joint communiqué of the President of Pakistan and the Prime Minister of India was issued on 29 November 1962, agreeing to make renewed efforts to resolve the Kashmir dispute on a just and honourable basis, India knew full well that Pakistan and China had commenced negotiations on a boundary agreement in Peking much earlier. On the eve of the commencement of the bilateral talks in Rawalpindi, on 27 December 1962, complete agreement in principle between Pakistan and China on the alignment of the boundary between Sinkiang and the contiguous areas, for the defence of which Pakistan was responsible, was announced. We took this course before the bilateral

et la violence; si l'Organisation dans laquelle les hommes ont mis tous leurs espoirs pour voir régner la paix dans l'avenir n'écoute pas les appels à l'aide qui lui sont lancés par les opprimés, quel espoir de paix peut-il y avoir dans notre génération?

80. Pour l'Inde, la situation est simple. Elle occupe la plus grande partie de l'Etat de Jammu et Cachemire et n'aimerait rien tant que d'être laissée tranquille. Mais nous, qui voyons nos frères vivre dans la tyrannie et l'oppression, devons-nous rester spectateurs silencieux des souffrances des nôtres? Nous, qui assistons au soulèvement d'un peuple résolu à être libre et qui pouvons comprendre ses sentiments, ne devons-nous pas vous mettre en garde contre le danger qu'il y aurait à laisser aller les choses et contre les conséquences qui pourraient en résulter?

81. Le représentant de l'Inde a tenté de faire endosser au Pakistan la responsabilité de l'échec des conversations bilatérales qui ont eu lieu entre nos deux pays en 1962 et en 1963, prétendant que cet échec était dû à la conclusion de l'accord de frontières sino-pakistanaï. Il a même été jusqu'à m'accuser d'avoir finalement interrompu les négociations en dépit de tous les efforts déployés par son gouvernement pour qu'elles continuent. Permettez-moi de dire au Conseil de sécurité ce qui s'est réellement passé.

82. Dans le cadre de sa politique qui vise à cultiver l'amitié de tous les pays du monde et, en particulier, de ceux qui le bordent, le Pakistan a conclu des accords de frontières avec l'Iran, la Birmanie et, dans une certaine mesure, avec l'Inde. C'est dans le cadre de cette même politique que le Gouvernement pakistanais proposa formellement au Gouvernement de la République populaire de Chine, en mars 1961, d'engager des négociations en vue de s'entendre sur l'emplacement et le réajustement de la frontière non tracée de la province chinoise du Sin-kiang et des régions contiguës, dont la défense incombe au Gouvernement pakistanais.

83. Le Gouvernement de la République populaire de Chine accueillit favorablement cette proposition vers la fin de février 1962 et, quelques mois plus tard, en mai, les deux gouvernements publièrent un communiqué commun indiquant que, soucieux de ménager leurs intérêts réciproques et animés d'un esprit de bon voisinage, ils avaient décidé d'engager des négociations en vue de s'entendre sur la question des frontières. Les négociations commencèrent à Pékin quelques semaines avant l'ouverture des hostilités à la frontière sino-indienne, en octobre 1962. Il s'agissait d'un conflit qui opposait deux nations puissantes de l'Orient, d'une crise dont nous n'étions nullement responsables. Nous ne pouvions ni l'empêcher ni influencer son cours.

84. Quand le Président du Pakistan et le Premier Ministre de l'Inde publièrent, le 29 novembre 1962, le communiqué commun dans lequel ils déclaraient qu'ils étaient convenus de déployer de nouveaux efforts pour résoudre le différend relatif au Cachemire sur une base équitable et honorable, l'Inde savait parfaitement que quelques mois auparavant le Pakistan et la Chine avaient entamé à Pékin des négociations en vue d'aboutir à un accord de frontières. A la veille des conversations bilatérales qui s'ouvrirent à Rawalpindi le 27 décembre 1962, il fut annoncé que le Pakistan et la Chine étaient parvenus à un accord de principe total sur le réajustement de la frontière

negotiations with India commenced. Had we not done so, the Government of India would have accused us of withholding this information and thereby acting contrary to the spirit of the joint communiqué of 29 November 1962. The Peking negotiations took their course. I signed the agreement in Peking on 2 March 1963.

entre la province du Sin-kiang et les régions contiguës, dont la défense incombe au Pakistan. Nous primes cette décision avant l'ouverture des négociations avec l'Inde. Si nous ne l'avions pas fait, le Gouvernement indien nous aurait accusés de ne pas l'en avoir informé et d'avoir ainsi agi contrairement à l'esprit du communiqué commun du 29 novembre 1962. Les négociations de Pékin suivirent leur cours et l'accord fut signé par moi dans cette ville le 2 mars 1963.

85. The representative of India calls the conclusion of this boundary agreement a "provocation" and gives credit to his Government for not breaking off the Kashmir negotiations with Pakistan. He accuses me of this action. In May 1963, during the last round of talks, I repeatedly told the Indian Minister, Sardar Swaran Singh, the leader of the Indian negotiation team, that I would be willing to stay on in Delhi if he was at all prepared to consider the Pakistan suggestions to break the complete deadlock that had been reached since the third round. I got no response. Therefore the negotiations ended.

85. Le représentant de l'Inde qualifie de "provocation" la conclusion de cet accord de frontières et attribue à son gouvernement le mérite de n'avoir pas alors rompu les négociations avec le Pakistan au sujet du Cachemire. C'est moi qu'il accuse de cette rupture. En mai 1963, lors de la dernière série de conversations, j'ai dit à plusieurs reprises au chef de la délégation indienne, le sardar Swaran Singh, que je prolongerais volontiers mon séjour à Delhi s'il était prêt à examiner les propositions pakistanaises tendant à sortir de l'impasse dans laquelle on se trouvait depuis la troisième série de conversations. Je n'ai pas reçu de réponse favorable, et c'est pourquoi les négociations prirent fin.

86. The representative of India has thought it fit to accuse us of carrying on "flirtations with China" and that "Pakistan does not want India to be strong; it wants to weaken India both internationally and domestically". Mr. President, was this remark about "flirtations with China" meant for your ears? Was it meant for the ears of everyone in this Council? Obviously not. It was supposed to be a dialogue. However, I should like to say that no one in this Council is so innocent as not to know the difference between an ally and an opportunist. We are allies, we are committed in two defence alliances with our friends, and we stand by those commitments and alliances. We take the advantages and the disadvantages of alliances. We take the benefits and non-benefits of alliances. We are willing perhaps to face nuclear annihilation for a common cause and common destiny and common values. Perhaps one of the reasons why no progress has been made in the settlement of the Kashmir dispute is because we are committed firmly to our alliances. No one then can delude anybody that Pakistan is flirting with Communist China. We have a boundary agreement with all countries, with Burma, with Iran. China happens to be our neighbour as well and, as with all others, we have concluded a boundary agreement with that neighbour in the interests of peace and security and stability to remove all possible sources of friction, so that peace is consolidated, so that there is not a repetition of the conflict that India is involved in with so many countries. This was in the interest not only of our alliances, this was in the interest of world peace. We have recognized reality; many countries have recognized the reality. Have they been accused of flirting with Communist China? May we remind the representative of the Government of India of the ten years of seduction that existed between the Government of India and the People's Republic of China?

86. Le représentant de l'Inde a jugé bon de parler du "flirt" du Pakistan "avec la Chine", et de nous accuser de ne pas vouloir "que l'Inde soit forte", ajoutant: "il veut l'affaiblir tant sur le plan international que sur le plan intérieur". Monsieur le Président, cette allusion à un "flirt avec la Chine" vous était-elle destinée? Était-elle destinée à tous les membres du Conseil? Assurément non. Il s'agissait d'un dialogue. Cependant, je tiens à dire qu'aucun membre du Conseil n'est assez naïf pour ne pas faire la distinction entre un allié et un opportuniste. Nous sommes les alliés de certains pays, nous avons pris des engagements dans le cadre de deux alliances défensives conclues avec nos amis, et nous tiendrons ces engagements comme nous respecterons ces alliances. Nous acceptons les avantages et les inconvénients des alliances; nous en acceptons les conséquences, favorables ou défavorables. Nous risquerons s'il le faut l'anéantissement nucléaire pour une cause commune, pour un destin commun et pour des valeurs communes. L'une des raisons peut-être pour lesquelles aucun progrès n'a été fait dans le règlement de l'affaire du Cachemire est que nous adhérons fermement à nos alliances. Dès lors, nul ne peut faire croire à personne que le Pakistan flirte avec la Chine communiste. Nous avons des accords de frontières avec tous les pays, avec la Birmanie, avec l'Iran. Il se trouve que la Chine est aussi au nombre de nos voisins et, comme avec tous les autres, nous avons conclu avec elle un accord de frontières dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et de la stabilité en vue d'éliminer toute source de friction possible, de manière à consolider la paix et à éviter des conflits tels que ceux qui opposent l'Inde à tant d'autres pays. Cet accord a été conclu dans l'intérêt non seulement de nos alliances, mais aussi dans celui de la paix mondiale. Nous avons admis la réalité; de nombreux pays ont admis la réalité. Les a-t-on accusés de flirter avec la Chine communiste? Qu'il me soit permis de rappeler au représentant de l'Inde l'idylle qui a uni pendant 10 ans son gouvernement et celui de la République populaire de Chine.

87. We here in this Council are accused of flirtations with a neighbour merely because we have normal relations, but no one in this Council is so naïve as to

87. On nous accuse moi, au Conseil, de flirter avec une nation voisine uniquement parce que nous avons avec elle des relations normales; mais aucun membre

be taken in by this propaganda of the Government of India, and those friends and allies of ours, whom we stand by firmly and resolutely, know it better than anyone else. What is this flirtation? When the Pancha Shila was proclaimed by India after it had reached agreement with China over Tibet in 1954 as the magic formula which would ensure world peace in our time, that was not flirtation. If slogans of "Chini Hindi Bhai Bhai" [the Chinese and the Indians are brothers] rent the Indian skies for years, that was not flirtation. But when Pakistan concludes a boundary agreement with China in the interest of peace and tranquility in Asia, that becomes flirtation. It is obvious that India has a double standard of international conduct, one for itself and quite another for Pakistan.

88. We are accused of weakening India domestically and internationally. I have dealt sufficiently with the domestic aspect. How have we weakened India internationally? Must we remain on unfriendly terms with India's neighbours because India's relations with most of them are unfriendly? It is not alone with Pakistan that India has differences. India has differences with almost all its neighbours. If those differences had been only with Pakistan, then perhaps there might have been some blame that could be apportioned to Pakistan. But apparently India is right in every case and the rest of the world—and in particular its neighbours—is wrong in every case.

89. We are accused of having given away to China as a result of the boundary agreement 2,000 square miles of Kashmir. I thank the representative of India for reducing the charge to this more modest dimension. Immediately after the conclusion of the boundary agreement, the Prime Minister of India stated in the Indian Parliament on 5 March 1963 that Pakistan had "surrendered" 13,000 square miles of territory to China. Now we come down to 2,000 square miles. The fact is that Pakistan did not surrender a single inch of territory to the People's Republic of China.

90. The representative of India has also asserted that the people of Kashmir were perfectly happy under the benevolent rule of India and should not therefore be given the right of self-determination. He told the Council that the revenue of the State of Jammu and Kashmir had increased; so had food production. There were more schools, more hospitals, better roads, electricity and so forth, than there were ten years ago. This glowing report, permit me to say, reminded one of nothing so much as an account of its administration of a territory given by a colonial Power before the Trusteeship Council. The argument that the people are well fed and happy under foreign rule, that the benevolent ruler knows what is best for the people and that those who speak for freedom are disgruntled agitators is one with which this world Organization is all too familiar. How many times have we not heard the Foreign Minister of South Africa stand at the rostrum of the General Assembly and extol, in terms of hospital beds, schoolrooms, roads, kilowatts and megawatts the benefits brought about by his Government to the indigenous people of South West Africa? Like the Education Minister of India, the Foreign Minister of South Africa too feels that if only his Government were left alone, all would be well. He too would like the

du Conseil n'est assez naïf pour ajouter foi à cette propagande du Gouvernement indien, et nos amis et nos alliés, aux côtés desquels nous nous tenons fermement et résolument, seront les derniers à se laisser prendre. En quoi consiste ce flirt? Quand, après avoir conclu avec la Chine un accord sur le Tibet en 1954, l'Inde proclama le Pancha Shila comme formule magique qui garantirait la paix dans le monde pour notre génération, ce n'était pas du flirt. Que les oris de "Chini Hindi Bhai Bhai" [Chinois et Indiens sont frères] résonnent dans tous les cieux de l'Inde pendant des années, ce n'est pas du flirt. Mais lorsque le Pakistan conclut un accord de frontières avec la Chine dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité en Asie, cela devient du flirt. Il est évident que l'Inde emploie deux normes de conduite internationale, l'une à son usage, et l'autre, très différente, lorsqu'il s'agit du Pakistan.

88. On nous accuse d'affaiblir l'Inde tant sur le plan interne que sur le plan international. J'ai assez parlé de l'aspect interne de la question. Voyons maintenant de quelle façon nous aurons affaibli l'Inde sur le plan international. Devons-nous entretenir avec ses voisins des relations hostiles parce que telle est la nature des rapports de l'Inde avec la plupart d'entre eux? Car enfin, ce n'est pas seulement avec le Pakistan que l'Inde a des litiges. Elle en a avec presque tous ses voisins. Si elle n'avait eu de litiges qu'avec le Pakistan, on aurait peut-être pu alors en attribuer à celui-ci la responsabilité totale ou partielle. Mais, apparemment, l'Inde a toujours raison et le reste du monde — et surtout ses voisins — toujours tort.

89. On nous accuse d'avoir abandonné à la Chine, à la suite de l'accord de frontières, 2 000 milles carrés du Cachemire. Je remercie le représentant de l'Inde d'avoir ainsi réduit l'accusation portée contre mon pays. Il ne faut pas oublier, en effet, que, immédiatement après la conclusion de cet accord, le Premier Ministre de l'Inde avait déclaré devant le Parlement de son pays, le 5 mars 1963, que le Pakistan avait "cédé" à la Chine un territoire d'une superficie de 13 000 milles carrés. Ce chiffre est maintenant ramené à 2 000 milles carrés. La vérité est que le Pakistan n'a pas cédé un seul pouce de territoire à la République populaire de Chine.

90. Le représentant de l'Inde a également soutenu que la population du Cachemire était parfaitement heureuse sous l'administration bienveillante de son pays, si bien qu'il n'y avait pas lieu de lui reconnaître le droit à l'autodétermination. Il a dit au Conseil que les recettes de l'Etat de Jammu et Cachemire avaient augmenté, de même que la production de denrées alimentaires. Il a déclaré qu'il y avait plus d'écoles, d'hôpitaux, de routes en bon état, d'électricité... que 10 ans plus tôt. Cette description si favorable de la situation au Cachemire nous fait immédiatement penser, permettez-moi de le dire, aux rapports que les puissances coloniales présentent au Conseil de tutelle au sujet de leur administration. Dire que la population est bien nourrie et vit heureuse sous l'administration étrangère, qu'une administration bienveillante sait ce qui convient le mieux au peuple qu'elle gouverne et que ceux qui réclament la liberté sont des perpétuels agitateurs, c'est avancer l'un de ces arguments qui ne sont que trop familiers à notre organisation. Combien de fois n'avons-nous pas en effet entendu le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, du haut de la tribune de l'Assemblée générale, vanter -- en parlant de lits d'hôpitaux, de salles de classe, de routes,

world to believe that those who decry the denial of human rights to the people of South Africa and South West Africa are agitators uninitiated in the ways of Christianity and democracy and secularism, and involved in an international conspiracy against South Africa and the peace of the world. The number and diversity of reasons put forward by the representative of India for not fulfilling the pledge given by his Government are so great that it is not easy to follow the thread of his argument.

91. We have always considered Kashmir to be a vitally important question because it is, above all, a human question on whose just and honourable resolution depends the fate and future of nearly 600 million people who inhabit the India-Pakistan subcontinent. It is the Indian pretension that Kashmir is a symbol and guarantee of their secularism. I venture to submit that Kashmir is a test of the ability of the world community to resolve disputes through peaceful means. If Kashmir is to be a symbol and guarantee, let it be the symbol of the willingness of nations to solve disputes through peaceful means and a guarantee that justice will be done to all States and all people, big and small.

92. The Kashmir dispute has persisted for many years. The complexities that surround it are the complexities of politics and power. The issue involved is simple and clear: the right of a people to self-determination and the obligation of States to honour international commitments. We heard a scholastic discourse the other day from the Education Minister of India on the meaning of the word "self-determination". To those of us in these halls who fought and struggled for this right, to those of us who symbolize by our presence here the triumph of this principle, the meaning of self-determination is quite clear.

93. Pakistan is not playing with the idea of self-determination when it talks of Kashmir any more than when it speaks of self-determination for Angola, Mozambique, Rhodesia and South West Africa. "What is self?" asked the representative of India, Mr. Chagla, the other day, as if he were unaware of the commitments given by his Government to the people of Kashmir, to Pakistan and to the Security Council. This is how the Prime Minister of India, his Prime Minister, answered the question on three different occasions. In 1947, in a broadcast to the Indian nation, Mr. Nehru said:

"We have declared that the fate of Kashmir is ultimately to be decided by the people. That pledge we have given ... not only to the people of Kashmir but to the world. We will not and cannot back out of it."

de kilowatts et de mégawatts — les avantages qu'assure son gouvernement aux autochtones du Sud-Ouest africain? Comme le Ministre de l'éducation de l'Inde, le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud pense que si son gouvernement était laissé tranquille tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Lui aussi voudrait faire croire à l'opinion mondiale que ceux qui dénoncent la négation des droits de l'homme à la population de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest africain sont des agitateurs ignorant tout du christianisme, de la démocratie et de la laïcité, et engagés dans une conspiration internationale contre l'Afrique du Sud et la paix mondiale. Le nombre et la diversité des raisons invoquées par le représentant de l'Inde pour justifier le fait que son gouvernement n'a pas tenu ses engagements sont si grands qu'il n'est pas facile de suivre le fil de son argumentation.

91. Nous avons toujours considéré la question du Cachemire comme extrêmement importante et même vitale, étant donné qu'il s'agit avant tout d'un problème humain, puisque de sa solution juste et honorable dépend le sort des 600 millions de personnes environ qui habitent la partie du continent asiatique qui constitue l'Inde et le Pakistan. L'Inde prétend que le Cachemire est un symbole et une garantie de sa laïcité. Je me permets de dire que le Cachemire met à l'épreuve l'aptitude de la communauté mondiale à résoudre les différends par des moyens pacifiques. Si le Cachemire doit être un symbole et une garantie, qu'il soit le symbole de la volonté des nations de régler les différends par des moyens pacifiques, et la garantie que tous les Etats et tous les peuples, grands et petits, obtiendront que justice soit faite.

92. Le différend du Cachemire dure depuis de nombreuses années. Les complexités qui l'entourent sont celles de la politique et du pouvoir. La question en litige est simple et claire: il s'agit du droit d'un peuple à l'autodétermination et de l'obligation des Etats d'honorer leurs engagements internationaux. Nous avons entendu l'autre jour un discours très érudit du Ministre de l'éducation de l'Inde sur le sens du terme "autodétermination". Pour ceux d'entre nous qui ont lutté et combattu pour ce droit, pour ceux d'entre nous qui symbolisent par leur présence ici le triomphe de ce principe, le sens du mot "autodétermination" est très clair.

93. Lorsque le Pakistan demande l'autodétermination pour le Cachemire, il est tout aussi sérieux que lorsqu'il la réclame pour l'Angola, le Mozambique, la Rhodésie et le Sud-Ouest africain. A propos du préfixe "auto", M. Chagla a demandé, l'autre jour, quelle était "cette entité qui a le droit de décider de son sort", comme s'il ignorait les engagements pris par son gouvernement envers la population du Cachemire, le Pakistan et le Conseil de sécurité. Voici comment le Premier Ministre de l'Inde — son premier ministre — a répondu à cette question en trois différentes occasions. En 1947, dans un discours radiodiffusé à la nation indienne, M. Nehru a dit:

"Nous avons déclaré que le destin du Cachemire doit, en dernière analyse, être décidé par la population. Cet engagement, nous l'avons pris ... non seulement à l'égard de la population du Cachemire, mais à l'égard du monde. Nous ne reviendrons pas sur cet engagement et nous ne pouvons d'ailleurs pas le faire."

In 1951, in that unfortunate city of Srinagar in which blood is flowing at this very hour while we gather here, he declared:

"I want to repeat that the Government of India will stand by that pledge, whatever happens. That pledge itself stated that it is for the people of Kashmir to decide their fate without external interference."

Then, in the Indian Parliament, in February 1951, the Prime Minister of India declared:

"We have given our pledge to the people of Kashmir and subsequently to the United Nations. We stood by it and we stand by it today. Let the people of Kashmir decide."

The words are simple, their meaning clear—"Let the people of Kashmir decide." There is no equivocation here, no quibbling about what is self-determination, no fear that the unity, solidarity and integrity of India was at stake.

94. Yet, now we are told that the right of self-determination is something the countries of Africa and Asia ought to fear. In his short lesson on the history of the United States, the representative of India recalled for us the bloody Civil War fought in the United States to prevent the South from seceding. The analogy is inaccurate since Kashmir is not a part of India trying to secede, nor a slave-owning society attempting to retain slavery. Kashmir is an entity and a people, and to quote Mr. Nehru, it is a people "with a soul of its own and an individuality of its own" to whom the promise was made sixteen years ago that it would be free to decide its own future. The interesting and revealing feature of the analogy drawn by the representative of India is that he obviously sees the situation in Kashmir as one in which an unwilling people have, by force of arms, to be held within the Indian Union for the fulfilment of some high and noble purpose of which India is the self-appointed instrument.

95. Pakistan has come here not to seek your support for the right of a minority to secede from the Indian Union. It comes to seek a reaffirmation of the pledge given to all the people of Kashmir that they will be enabled to decide the future of their land. The people of Kashmir are not an Indian minority. They will never be an Indian minority. "Kashmir is not the property of either India or Pakistan. It belongs to the people of Kashmir", and the people of Kashmir alone will decide as to what their future affiliation and course of action will be. The words I have just spoken once again are the words of the Prime Minister of India.

96. The Education Minister of India tried to raise the spectre of fragmentation of the States of Africa and Asia, many of which have minorities within their borders, if the principle of self-determination were to be applied. On previous occasions, Indian spokesmen have made a transparent bid for African sympathy by comparing Kashmir with Katanga. It would be naïve for me to enter into this game, but let me say that if Kashmir is Katanga, then its despotic Maharajah, whose forefathers purchased the valley and its people

De nouveau, en 1951, dans cette malheureuse ville de Srinagar, où le sang coule encore alors que nous sommes réunis ici, il a déclaré:

"Je tiens à répéter que le Gouvernement indien s'en tiendra à cet engagement, quoi qu'il arrive. Il est reconnu dans cet engagement qu'il appartient à la population du Cachemire de décider de son destin, sans ingérence de l'extérieur."

Enfin, dans un discours prononcé en février 1951 devant le Parlement indien, le Premier Ministre de l'Inde a dit:

"Nous avons pris un engagement à l'égard de la population du Cachemire et, par la suite, à l'égard de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous y sommes tenus et nous nous y tenons encore aujourd'hui. Que la population du Cachemire décide."

Ces paroles sont simples, leur sens est clair. "Que la population du Cachemire décide." En l'occurrence, aucune équivoque, aucune argutie n'est possible sur ce qu'est l'autodétermination; l'Inde ne craint pas de voir son unité, sa solidarité et son intégrité compromises.

94. Or, on vient maintenant nous dire que le droit à l'autodétermination est une chose que les pays d'Afrique et d'Asie devraient craindre. Dans sa brève leçon sur l'histoire des Etats-Unis, le représentant de l'Inde nous a rappelé la sanglante guerre civile qui a été livrée dans ce pays pour empêcher la sécession du Sud. L'analogie n'est pas exacte, vu que le Cachemire n'est ni une partie de l'Inde qui essaie de faire sécession ni une société esclavagiste qui s'efforce de maintenir l'esclavage. Le Cachemire est une entité; son peuple, pour citer M. Nehru, est un peuple "qui a une âme et une individualité qui lui sont propres" et auquel on a promis il y a 16 ans qu'il déciderait librement de son avenir. L'analogie faite par le représentant de l'Inde est intéressante en ce sens qu'elle révèle que celui-ci voit de toute évidence dans le cas du Cachemire une situation dans laquelle un peuple récalcitrant doit être maintenu, par la force des armes, dans l'Union indienne, pour faire triompher quelque grande cause dont l'Inde s'est elle-même instituée le champion.

95. Le Pakistan ne s'est pas adressé au Conseil pour lui demander d'appuyer le droit d'une minorité de se séparer de l'Union indienne. Il est venu ici pour obtenir la réaffirmation de la promesse donnée à la population du Cachemire tout entière, à savoir qu'elle serait mise en mesure de décider de l'avenir de son pays. La population du Cachemire ne constitue pas une minorité indienne. Elle ne sera jamais une minorité indienne. "Le Cachemire n'est la propriété ni de l'Inde ni du Pakistan. Il appartient aux Cachemiriens", et seuls ceux-ci décideront de leur association future et de la ligne de conduite à adopter. Ces paroles que je viens de prononcer une fois de plus sont les paroles mêmes du Premier Ministre de l'Inde.

96. Le Ministre de l'éducation de l'Inde a essayé d'agiter le spectre de la fragmentation des Etats d'Afrique et d'Asie, dont beaucoup ont des minorités à l'intérieur de leurs frontières, si le principe de l'autodétermination devait être appliqué. En de précédentes occasions, les porte-parole de l'Inde ont visiblement essayé de s'attirer la sympathie des pays africains en comparant le Cachemire au Katanga. Je ne serai pas assez naïf pour entrer dans ce jeu, mais permettez-moi de dire que, si le Cachemire

from the British for a handful of silver, is the Tshombé of Kashmir. The representative of India was outraged when I referred to the colonial nature of India's hold over Kashmir. Yet when we hear him hold forth on the complexities and dangers of self-determination, when we hear him extol the virtues of multi-racialism, do we not hear echoes of the sentiments expressed by President Salazar of Portugal in his declaration on Africa?

97. In his broadcast of 12 August 1963, Mr. Salazar asked the following question:

"If self-determination aims fundamentally at verifying the assent given to the form of state or of government under which populations live, it is not understood how there can be a single method of achieving this purpose or of determining that assent, the single method being a plebiscite following the illegitimate demands of the United Nations."

According to Mr. Salazar, Angola and Mozambique are an integral part of Portugal because Portuguese law says so, and any attempt to ascertain the wishes of the people of Angola and Mozambique is to be viewed as a dangerous negation of the noble and high-minded policy of multi-racialism which Portugal has been attempting, for the last 500 years, to follow in Africa.

98. The representative of India considers that the future of the world depends on the evolution of multi-racial nations and States in different parts of the world. Perhaps—that may be so; it is not a contention with which we quarrel in principle. Pakistan itself is a country in which live people professing different faiths, speaking different languages, belonging to diverse racial origins. Our difference on this matter with India—as with Portugal—is that we believe that the evolution toward multi-racial States and societies should come about not by force, not on the basis of legal fictions, but on the willing consent of the people. If this is a reactionary policy, then we plead guilty.

99. The representative of India sought to enlighten us about India's crusade against imperialism and colonialism. His claims, I venture to submit, would have been far more convincing if, in the same statement, he had not built his whole case regarding Kashmir on the rights of the ruler, a feudal chief, a tyrant who had been protected from his own people only under an imperialist dispensation. Moreover, it is unfortunate for the claims of the representative of India regarding India's anti-imperialist mentality that when he wants to prove Kashmir's affiliation with India, he cites the evidence that Kashmir was a part of the empire of Emperor Asoka.

100. Surely, not only Kashmir but the whole of Pakistan and most of Afghanistan were included in the empire of Asoka. And it is fatal for Mr. Chagla's thesis that the political thought of modern India has been articulated in other terms by her most prominent

est un Katanga, alors son maharajah despotique, dont les ancêtres avaient acheté aux Britanniques la vallée et son peuple pour une somme dérisoire, est le Tshombé du Cachemire. Le représentant de l'Inde s'est indigné lorsque j'ai parlé de la nature colonialiste de la mainmise de son pays sur le Cachemire. Pourtant, lorsque nous l'entendons dissenter sur les complexités et les dangers de l'autodétermination, lorsque nous l'entendons prêcher les vertus du multiracisme, n'entendons-nous pas résonner l'écho des sentiments exprimés par le président Salazar du Portugal dans sa déclaration sur l'Afrique?

97. Parlant à la radio le 12 août 1963, M. Salazar a dit:

"Si l'autodétermination vise essentiellement à vérifier si les populations donnent leur assentiment à la structure de l'Etat ou à la forme du gouvernement qui sont les leurs, on ne comprend pas comment il peut y avoir une méthode unique pour assurer ce résultat ou pour déterminer si cet assentiment est donné, la méthode unique étant un plébiscite à la suite des exigences illégitimes de l'Organisation des Nations Unies."

Selon M. Salazar, l'Angola et le Mozambique font partie intégrante du Portugal parce que la loi portugaise le dit, et toute tentative visant à déterminer les vœux de la population de l'Angola et du Mozambique doit être considérée comme une négation dangereuse de la politique noble et élevée de multiracisme que le Portugal s'efforce, depuis 500 ans, d'appliquer en Afrique.

98. Le représentant de l'Inde estime que l'avenir du monde dépend de l'évolution des nations multiraciales et des Etats multiraciaux dans les différentes régions du monde. Peut-être en est-il ainsi; ce n'est pas là une affirmation dont nous contestons le principe. Le Pakistan lui-même est un pays dans lequel vivent des populations professant des religions différentes, parlant des langues différentes et appartenant à des groupes d'origines raciales diverses. Nous nous écartons des vues de l'Inde, comme de celles du Portugal, en ce sens que nous croyons que l'évolution en faveur d'Etats multiraciaux et de sociétés multiraciales doit se faire non par la force, non sur la base de fictions juridiques, mais du libre consentement des populations. Si c'est là une politique réactionnaire, nous voulons bien être qualifiés de réactionnaires.

99. Le représentant de l'Inde nous a parlé de la croisade que mène son pays contre l'impérialisme et le colonialisme. Qu'il me soit permis de dire que ses paroles auraient été beaucoup plus convaincantes si, dans la même déclaration, il n'avait pas fondé sa thèse tout entière, en ce qui concerne le Cachemire, sur les droits du souverain, ce chef féodal, ce tyran qui n'a été protégé de son propre peuple que par une intervention impérialiste. En outre, il est malheureux pour les affirmations du représentant de l'Inde sur la mentalité anti-impérialiste de son pays que, voulant établir les attaches du Cachemire avec l'Inde, il cite comme preuve le fait que le Cachemire faisait partie de l'empire du monarque Asoka.

100. Car, enfin, non seulement le Cachemire, mais le Pakistan tout entier et la plus grande partie de l'Afghanistan étaient compris dans l'empire d'Asoka. Et un coup fatal est porté à la thèse de M. Chagla lorsque l'on constate que la pensée politique de

writers and authors. "The small national state is doomed"—these are not anti-colonialist words: they are the words of Mr. Jawaharlal Nehru in his book, The Discovery of India.^{11/} And India's ambitions are well expressed by the distinguished Indian author and diplomatist, the late Mr. K. M. Panikkar who on page 16 of his book India and the Indian Ocean^{12/} writes:

"Our vision has been obscured by an un-Indian wave of pacifism, 'Ahimsa'—non-violence—is no doubt a great religious creed, but that is a creed which India rejected when she refused to follow Gautama Buddha. The Hindu theory at all times, especially in the period of her historic greatness, was one of active assertion of the right, if necessary through the force of arms. ... To the Indian ocean, we shall then have to turn, as our ancestors did, who conquered Socotra long before the Christian Era, and established an Empire in the Pacific ..."

Surely the attitude that is projected here is one of expansionism, an attitude that would extend India's hegemony from Somalia to Indonesia, and from the Hindu Kush to the Mekong River, that is, over all countries and territories touched by the waters of the Indian Ocean. It is, I submit, hardly an anti-colonialist attitude.

101. Who has not heard of the epic freedom struggle of the peoples inhabiting the sub-continent? For long years all of us fought side by side, although even while the struggle continued, the present leadership of India opposed, tooth and nail, the right of Pakistan to be a free and independent country. It pains us, therefore, that a country so recently liberated from foreign rule, should itself now employ the arguments and manoeuvres associated with colonial powers to deny the priceless gift of freedom to the people of Kashmir.

102. The representative of India stated that democracy, like charity, must begin at home. I would remind him that this is true of all virtue and that self-righteousness is no substitute for righteousness. He asserted that India has fought unceasingly in the United Nations for the cause of freedom in Asia and Africa. I do not think that it is even necessary for me to remind the members of the council of the humble contribution that Pakistan itself has tried to make to the struggles of the peoples of Asia and Africa to free themselves from foreign domination. We take no credit for this. We seek no credit for it. It is our duty. It is our responsibility to world peace and to anti-colonialism. It is a natural thing. It is a normal thing; it is not a phenomenon. Nor do we wish to suggest that Pakistan's impact has been of a singular or decisive nature. The credit must go in every case to the peoples themselves and to their leaders who fought and struggled, even as the people of Kashmir are doing today.

L'Inde moderne a été formulée en d'autres termes par ses écrivains et ses auteurs les plus éminents. "Le petit Etat national est condamné" — ce ne sont pas là des paroles anticolonialistes, ce sont les termes employés par M. Jawaharlal Nehru dans son livre The Discovery of India.^{11/} Les ambitions de l'Inde ont été très bien exprimées par le distingué diplomate et auteur indien, feu K. M. Panikkar, qui écrit, à la page 16 de son ouvrage India and the Indian Ocean^{12/}:

"Notre vision a été obscurcie par une vague étrangère à l'esprit indien de pacifisme. L'ahimsa — la renonciation à la violence — est, sans aucun doute, une grande croyance religieuse, mais c'est une croyance que l'Inde a rejetée lorsqu'elle a refusé de suivre Gautama Bouddha. La théorie hindoue de toujours, en particulier au cours de la période de sa grandeur historique, était l'assertion active du droit, au besoin par l'emploi des armes ... Nous devons alors nous tourner vers l'Océan Indien, comme l'ont fait nos ancêtres, qui ont conquis Socotra longtemps avant l'ère chrétienne et ont établi un empire dans le Pacifique ..."

L'attitude exposée ici est, de toute évidence, une attitude d'expansionnisme, une attitude qui chercherait à étendre l'hégémonie de l'Inde de la Somalie à l'Indonésie, et de l'Hindou-Kouch au Mékong, en d'autres termes à l'imposer à tous les pays et territoires bordés par les eaux de l'Océan Indien. On conviendra que c'est là une attitude qui peut difficilement être qualifiée d'anticolonialiste.

101. Qui n'a pas entendu parler de la lutte épique qu'ont livrée pour leur liberté les populations habitant cette partie de notre continent? Pendant de longues années, nous avons tous combattu côte à côte, bien que, au cœur même de la lutte, les dirigeants actuels de l'Inde se soient opposés avec acharnement au droit du Pakistan d'être un pays libre et indépendant. Dans ces conditions, il est vraiment affligeant de voir qu'un pays si récemment libéré de la domination étrangère ait maintenant lui-même recours, pour refuser à la population du Cachemire cette chose inestimable qu'est la liberté, aux arguments et aux manœuvres qu'emploient les puissances coloniales.

102. Le représentant de l'Inde a dit que démocratie bien ordonnée commence par soi-même. Je voudrais lui rappeler qu'il en va de même pour toutes les vertus et qu'afficher la perfection n'est pas être parfait. Il a affirmé que l'Inde avait combattu sans relâche, au sein de l'Organisation des Nations Unies, pour la cause de la liberté en Asie et en Afrique. Je ne pense pas qu'il me soit nécessaire de rappeler aux membres du Conseil l'humble contribution que le Pakistan s'est lui aussi efforcé d'apporter à la lutte menée par des peuples asiatiques et africains pour se libérer de la domination étrangère. Nous n'en tirons pas gloire. Nous ne cherchons pas à en tirer gloire. Nous n'avons fait que notre devoir; c'est ainsi que nous sommes conscients de nos responsabilités à l'égard de la paix mondiale et de l'anticolonialisme. Notre action est naturelle. Elle est normale; elle n'a rien d'exceptionnel. Nous ne cherchons pas non plus à faire croire que l'influence du Pakistan ait été décisive ou déterminante. Dans chaque cas, le mérite doit revenir aux populations elles-mêmes et à leurs chefs qui ont lutté et combattu, tout comme le fait aujourd'hui le peuple du Cachemire.

^{11/} New York, The John Day Company, 1946.

^{12/} London, George Allen and Unwin Ltd., 1945.

^{11/} New York, The John Day Company, 1946.

^{12/} London, George Allen and Unwin, Ltd., 1945.

103. How can India reconcile its record in Kashmir with the role it sees for itself as the leader, the prime mover, and the inspiration of freedom movements all over the world? Those of us who have worked in the United Nations on these problems, know full well the equivocations and hesitations of India whenever the question has come up of self-determination in any part of the world.

104. I am afraid that, in his zeal to contradict my statement, the distinguished representative of India forgot to read it carefully. He attributes to me some paeans of praise with regard to Sheikh Abdullah. Actually, though I cannot fail to honour the suffering and admire the sacrifice of Sheikh Abdullah since 1963, the laudatory phrases about him that were contained in my statement were not mine: they came from the Prime Minister of India and they were all within quotation marks. If the distinguished representative of India contradicts them, he contradicts his own Prime Minister and does not contradict me. Then, he claims that the trial of Sheikh Abdullah has been with due process of law. This claim can be judged from the following report published in The Times of London on 30 September 1963:

"In June, the senior prosecuting counsel, Mr. Pande retired from the case. He said that the money for his fees could be better used. The trial, he said, could go on for another five to seven years."

105. It can also be judged from the letter addressed to the Prime Minister of India by fifty members of the Indian Parliament in September 1963. The report of this letter, published in The Times of London in the same issue said:

"In view of the adverse effect which the trial of Shaikh Abdullah and his associates was having overseas and of 'the colossal and abnormal amounts believed to have been spent' on the case, this was the 'opportune and favourable time' for the withdrawal of the charges, the members argued."

"If the Government of India could find a graceful and politically safe way of withdrawing the charges against the Shaikh they would need no urging by the Opposition. Although the interminable proceedings in Jammu lend themselves to forgetfulness, they sit uncomfortably on Delhi's political conscience and, quite apart from the fate of the Shaikh himself, there are many who deplore the effect of this transparently political trial on the independence and self-confidence of the Indian judiciary."

"If Shaikh Abdullah could be brought to bind himself not to take up again the cause of an independent Kashmir or of a plebiscite to decide its future, Delhi might be pleased to release him. The Shaikh himself has said that he holds the key to his prison but will not give the assurances that are demanded."

But the Sheikh released and calling for a change in the present status in Kashmir would be an upsetting influence, to say the least. This, as I said before, is a report of the letter addressed to the Prime Minister of India by fifty members of the Indian Parliament, and comments thereon.

103. Comment l'Inde peut-elle concilier son action au Cachemire avec le rôle qu'elle s'attribue de dirigeant, de promoteur, d'inspirateur des mouvements de libération dans le monde entier? Ceux d'entre nous qui se sont occupés de ces questions aux Nations Unies connaissent bien les tergiversations et les hésitations de l'Inde chaque fois que le problème de l'autodétermination s'est posé dans une région ou une autre du monde.

104. Je crains que, dans son ardeur à me contredire, le représentant de l'Inde n'ait oublié de lire soigneusement le texte de mon intervention. A l'entendre, j'aurais fait un éloge dithyrambique du cheikh Abdullah. Je ne puis, certes, manquer d'admirer le sacrifice du cheikh Abdullah et de respecter les souffrances qu'il endure, mais, en fait, les paroles louangeuses à son endroit que contenait mon intervention n'étaient pas de moi; elles avaient été prononcées par le Premier Ministre de l'Inde et figuraient toutes dans des citations entre guillemets. Si le représentant de l'Inde les conteste, c'est son propre premier ministre qu'il contredit, et non moi. Il a ensuite prétendu que le procès du cheikh Abdullah se déroule selon la procédure établie par la loi. A cela, je répondrai en citant l'article suivant paru dans le Times de Londres du 30 septembre 1963:

"En juin, l'avocat général, M. Pande, s'est désaisi de l'affaire. Il a dit que ses honoraires pouvaient être mieux employés. Le procès, a-t-il ajouté, peut durer encore cinq à sept ans."

105. Je rappellerai également la lettre adressée au Premier Ministre de l'Inde par 50 parlementaires indiens en septembre 1963. Voici des extraits de l'article que lui a consacré le Times de Londres dans le même numéro:

"Etant donné l'effet défavorable que le procès du cheikh Abdullah et de ses collaborateurs produit à l'étranger et les "sommées extraordinairement élevées que, croit-on, ce procès aurait déjà coûté", le moment semble particulièrement "opportun et bien choisi" pour classer l'affaire, faisaient valoir les parlementaires."

"Si le Gouvernement de l'Inde pouvait trouver un moyen élégant et politiquement sûr de classer l'affaire contre le cheikh, il ne lui serait pas difficile de convaincre l'opposition. Bien que l'on ait tendance à oublier ces poursuites qui traînent en longueur au Jammu, elles n'en pèsent pas moins sur la conscience politique de Delhi et, même abstraction faite du sort du cheikh lui-même, nombreux sont ceux qui déplorent l'effet de ce procès manifestement politique sur l'indépendance du pouvoir judiciaire indien et sur la confiance qu'il inspire."

"Si le cheikh Abdullah pouvait être amené à s'engager à renoncer à lutter pour l'indépendance du Cachemire ou pour un plébiscite, Delhi le relâcherait avec plaisir. Le cheikh lui-même a dit qu'il tient entre ses mains les clefs de sa prison mais qu'il ne donnerait pas les assurances qu'on lui demande."

Si, une fois libéré, le cheikh demandait que le statut actuel du Cachemire soit modifié, cela jetterait, pour le moins, le trouble. Il s'agit, je le répète, d'un article consacré à la lettre adressée au Premier Ministre de l'Inde par 50 parlementaires indiens et d'un commentaire à ce sujet.

106. The representative of India stated in his opening remarks that "no new situation has arisen to aggravate the existing conditions in Jammu and Kashmir" [1088th meeting, para. 4]. There is no alien power occupying a territory against the wishes of its people which will ever admit the existence of a new or troubled situation in that territory. It would require high statesmanship and unusual admission of facts for India to acknowledge the present situation. What has actually been taking place in the last several weeks in the Indian-occupied area has been, in the words of President Mohammed Ayub Khan, "a spontaneous referendum of the people" in which the people returned an overwhelming verdict against India. Let me quote some further testimony on the new situation in Kashmir. The correspondent of The Times of London wrote from Srinagar, on 2 February 1964:

"Whenever crowds gather—and the sight of foreign correspondents, of whom there are only two just now, can be enough to attract a clamouring mob—shouts are raised for Sheikh Abdullah, for a plebiscite, and even for Pakistan ..."

He adds,

"... but the affair of the hair has brought to the surface all the stored resentments of the Kashmiris and the crumbling of the local régime and its replacement by administrators and police from outside—from India—as a Kashmiri would say—have made it likely that the resentments will now be focussed on Delhi. Discussion of the Kashmir problem in the past has always been comfortably informed with the belief that at least it would not be complicated by violent expressions of their own will by the Kashmiris. When the matter is before the United Nations again this week, it may have to be noted that there is a new factor in the old equation, the self-assertion of the Kashmiris."

This is a foreign observer talking of a "new factor in the old equation", but here we have the representative of India saying that there is no new situation.

107. Then there is the dispatch in The New York Times written from Srinagar on 5 February:

"The Government of India was described today as 'completely out of touch with the real sentiments' of the people of the disputed state of Jammu and Kashmir.

"That was the view of several Kashmiri business leaders, including Hindus, in this predominantly Moslem region.

"According to these men, who asked not to be identified, 'since 1954 the Moslem majority of Kashmir has been pro-Pakistan'.

"Their view was completely different from that expressed yesterday ..."—by Lal Bahadur Shastri, the Indian Minister Without Portfolio, after his return to New Delhi.

"Mr. Shastri ... said that the feeling in Kashmir was 'definitely pro-Indian'.

106. Le représentant de l'Inde a déclaré au début de son intervention qu'il ne s'était produit "aucun fait nouveau de nature à aggraver la situation actuelle dans l'Etat de Jammu et Cachemire" [1088ème séance, par. 4]. Il n'existe pas au monde de puissance étrangère occupant un territoire contre la volonté de ses habitants qui puisse jamais admettre l'existence d'un fait nouveau ou d'une situation troublée dans ledit territoire. Il faudrait que l'Inde ait un sens politique parfait et une lucidité exceptionnelle pour reconnaître ce qui est. En fait, ce qui s'est produit au cours des quelques dernières semaines dans la région occupée par l'Inde a été — pour reprendre les termes mêmes du président Mohammed Ayub Khan — "un référendum spontané de la population", par lequel les habitants ont condamné l'Inde à une écrasante majorité. Le correspondant du Times de Londres écrivait, le 2 février 1964, de Srinagar:

"Chaque fois qu'il y a un rassemblement — et la vue des correspondants étrangers, qui ne sont actuellement qu'un nombre de deux, suffit pour attirer une foule vociférante —, on entend des clameurs en faveur du cheik Abdullah, d'un plébiscite, et même du Pakistan ..."

Il ajoute:

"... mais l'affaire du cheveu du prophète a fait remonter à la surface toutes les rancœurs accumulées des Cachemiriens; l'écroulement du régime local et son remplacement par une administration et une police amenées de l'extérieur — "de l'Inde", diraient les Cachemiriens — vont vraisemblablement faire de Delhi la cible des mécontents. On a toujours cru, jusqu'ici, quand on a discuté de la question du Cachemire, que les débats ne se trouvaient pas compliqués par des manifestations violentes des Cachemiriens, soucieux de faire connaître leur volonté. Lorsque la question sera de nouveau portée cette semaine devant les Nations Unies, il faudra peut-être reconnaître qu'un nouveau facteur est venu s'introduire dans la vieille équation, à savoir l'expression de la volonté des Cachemiriens."

Ainsi, un observateur étranger parle d'"un nouveau facteur ... dans la vieille équation", cependant qu'ici le représentant de l'Inde nous dit qu'il n'y a aucun fait nouveau.

107. Je citerai ensuite une dépêche de Srinagar, en date du 5 février, publiée dans le New York Times:

"On a dit aujourd'hui du Gouvernement de l'Inde qu'il est "absolument ignorant des sentiments réels" des populations de l'Etat de Jammu et Cachemire, qui fait l'objet d'un différend.

"Telle est l'opinion de plusieurs hommes d'affaires cachemiriens, y compris des hindous, dans cette région à prédominance musulmane.

"D'après ces hommes d'affaires, qui ont demandé à garder l'anonymat, "depuis 1954, la majorité musulmane des habitants du Cachemire est pour le Pakistan".

"Leur opinion est diamétralement opposée à celle qu'a exprimée hier ... " — le Ministre de l'Inde sans portefeuille, Lal Bahadur Shastri, à son retour à New Delhi.

"M. Shastri ... a dit que les sentiments au Cachemire étaient "nettement pro-Indiens".

"The Kashmiri business leaders, however, insisted that most of the people here were pro-Pakistan."

Here is a record of the opinion in Kashmir which serves to refute the Indian representative's suggestion that the unrest is directed solely against the local administration.

108. The correspondent of The Sunday Star, Washington, wrote on 26 January:

"For four weeks now the Kashmiris, in an impressively disciplined non-violent rebellion, have demonstrated their hostility toward closer links with India and their determination to decide their destiny."

"India's peacemaking overtures and righteous indignation are not an effective substitute for the probably only lasting solution—finally granting the Kashmiris self-determination."

He added:

"The United States cannot now commit itself to a long-term arms aid to India within the next few weeks, as it has planned to, without seriously questioning the possible repercussions of what amounts to indirectly supporting India's virtual colonial overlordship of Kashmir."

In the same dispatch, the correspondent says that "the Indian Government has not chosen to reveal a true picture of events in Srinagar". Considering that remark, it is not all surprising to hear the denial by the representative of India that there is no new situation in Kashmir.

109. There are further statements of foreign observers, for example, the report in the Baltimore Sun of 5 February, which says "the hair, which Muslims believe came originally from the Prophet, is only a symptom of the problems in the Indian two-thirds of Kashmir", but I am forced to content myself with these in order to avoid undue length. The representative of India has tried to make it appear that the theft of the holy relic was an isolated incident, and that, with the alleged recovery of the relic, the incident is closed. While the Government and the people of Pakistan were gravely perturbed over this theft and take no position regarding the genuineness of its recovery, I must make it clear that it is the revelations brought about by this incident, rather than the incident itself, to which we are seeking to draw the Council's attention.

110. There is a significant report in The Times of India relating to the situation after what purported to be the exposition of the holy relic. According to this dispatch from Srinagar, the President of the People's Action Committee said that the ban imposed by the Committee on the opening of shops on Fridays would continue until their demands had been conceded. It was after the recovery of the holy relic, again, that Maulana Masoodi, according to a Reuters dispatch, said that Indian-held Kashmir was "too much a police State, with every Minister moving around with police protection", and not only did he demand the release of Sheikh Abdullah but also criticized the expulsion of Ghulam Abbas and Yusuf Shah, two Kashmiri leaders who,

"Toutefois, les hommes d'affaires cachemiriens maintiennent que la plupart des habitants sont partisans du Pakistan."

Voilà qui dépeint l'opinion au Cachemire et réfute les dires du représentant de l'Inde, qui veut faire croire que l'agitation vise exclusivement l'administration locale.

108. Le correspondant du Sunday Star de Washington écrivait le 26 janvier:

"Voici quatre semaines que les Cachemiriens, dans une rébellion qui se caractérise par une extrême discipline et par l'absence de recours à la violence, manifestent leur hostilité à l'égard de l'établissement de liens plus étroits avec l'Inde et leur volonté de décider de leur avenir."

"Les ouvertures de paix de l'Inde et sa belle indignation ne sauraient suppléer à la solution qui est vraisemblablement la seule durable: l'autodétermination."

Il ajoutait:

"Les Etats-Unis ne peuvent maintenant s'engager dans un programme d'aide à long terme à l'Inde, sous forme de fourniture d'armes, comme ils avaient l'intention de le faire au cours des quelques prochaines semaines, sans réfléchir sérieusement aux répercussions possibles d'un acte qui équivaldrait à appuyer indirectement la domination quasi coloniale de l'Inde au Cachemire."

Dans la même dépêche, le correspondant écrit que "le Gouvernement indien n'a pas cru devoir montrer les événements de Srinagar sous leur véritable jour". Dans ces conditions, il n'est pas surprenant d'entendre le représentant de l'Inde nier qu'il se soit produit au Cachemire un fait nouveau.

109. Je pourrais citer d'autres déclarations d'observateurs étrangers, comme par exemple l'article paru dans le Baltimore Sun du 5 février, où il est dit que "le cheveu sacré, que les musulmans croient avoir appartenu au Prophète, n'est qu'un symbole des problèmes qui se posent dans les deux tiers du Cachemire occupés par l'Inde", mais j'en resterais là pour ne pas être trop long. Le représentant de l'Inde s'est efforcé de nous faire croire que le vol de la relique sacrée était un incident isolé et qu'avec la prétendue récupération de celle-ci l'incident était clos. Le gouvernement et le peuple du Pakistan ont été profondément troublés par ce vol et n'ont pas pris position sur la question de l'authenticité de la relique retrouvée; je tiens cependant à préciser que ce sont les événements révélés par cet incident plutôt que l'incident lui-même que nous voulons porter à l'attention du Conseil.

110. Le Times of India a publié un article significatif sur la situation après la cérémonie au cours de laquelle la relique sacrée a été, dit-on, exposée. Selon la dépêche provenant de Srinagar, le Président du Comité d'action populaire a dit que la décision du Comité d'interdire l'ouverture des magasins le vendredi serait maintenue aussi longtemps qu'il ne serait pas fait droit à ses revendications. Lorsque Maulana Masoodi a dit, selon une dépêche de l'agence Reuters, que la partie du Cachemire occupée par l'Inde "avait tout d'un Etat policier, chaque ministre ne se déplaçant que sous la protection de la police", la relique sacrée avait déjà été retrouvée; non seulement il a réclamé la libération du cheik Abdullah,

since 1947 have led the movement for the accession of Jammu and Kashmir to Pakistan. It is also after the recovery of the holy relic that reports continue of strikes in Srinagar, of the movement gaining momentum in other towns of Kashmir besides Srinagar and of indiscriminate arrests.

111. In this connexion, I must mention some recent utterances of Bakshi Ghulam Mohammed who for ten years, beginning in 1953, was the so-called Chief Minister of Jammu and Kashmir and, therefore, India's main prop in the State. I have already quoted [1087th meeting] his statement of 17 January 1964 that the demands of the people of Kashmir were for the release of Sheikh Abdullah and the holding of a plebiscite. This statement was later "clarified" in a manner which furnished strong grounds for the belief that the "clarification" was made under pressure. We have now a statement from Bakshi Ghulam Mohammed, which, according to reliable reports, still uncontradicted, was circulated in Delhi. The statement said:

"Consequent upon the dismissal and arrest in 1953 of Sheikh Mohammad Abdullah because he had asked India to withdraw troops from Kashmir preparatory to holding of the promised plebiscite, I accepted premiership of the State as it was my honest conviction then that the majority community of Kashmir could be brought round to staying on with India and that they would really be better off and more secure with secular India than with communal Pakistan.

"For a full decade, I did all I could towards this end, but year after year I became wiser by observing that events in India reflected on the psychology of Kashmiris."

Bakshi Ghulam Mohammed went on to say:

"The recent episode of the Holy Relic at Hazratbal has extremely shocked sensitive Kashmiri Muslims who now openly declare that even their religion and culture is not safe with India. They also say that Pakistan is no more a Muslim State than India is a Hindu State, and the very fact that everything that befalls Hindus in Pakistan retaliates all the more severely on Muslims in India belies the claim of India to be a secular State, a State above religion. They fear their fate tomorrow will be no different from or not better than that of Calcutta Muslims.

"Of their three immediate demands, namely, the release of Sheikh Abdullah, the holding of a plebiscite and the inquiry into affairs that led to the events of 1953, I have already apprised the Press."

He continued:

"I frankly admit that what Sheikh Abdullah said in 1953, I say today after a further ten years of experiment. Even today I am honest and faithful to India and if it comes to a plebiscite, I might vote

mais encore il a critiqué l'expulsion de Ghulam Abbas et de Yusuf Shah, deux leaders cachemiriens qui, depuis 1947, mènent le mouvement en faveur du rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire au Pakistan. La relique sacrée avait été retrouvée et pourtant les grèves continuaient à Srinagar, le mouvement prenait de l'ampleur dans d'autres villes du Cachemire et les arrestations arbitraires se poursuivaient.

111. A ce propos, je voudrais signaler certaines déclarations récentes de Bakshi Ghulam Mohammed, qui, depuis 1953, est soi-disant Premier Ministre de l'Etat de Jammu et Cachemire et, partant, le principal instrument de l'Inde dans cet Etat. J'ai déjà cité [1087ème séance] sa déclaration du 17 janvier 1964, dans laquelle il disait que le peuple du Cachemire réclamait la libération de Sheikh Abdullah et l'organisation d'un plébiscite. Cette déclaration a fait par la suite l'objet d'une "mise au point" dans des conditions qui portent vivement à croire que des pressions ont été exercées. Bakshi Ghulam Mohammed a fait depuis une nouvelle déclaration qui, selon des informations dignes de foi qui n'ont pas encore été démenties, a été publiée à Delhi. Il y est dit:

"Après la révocation et l'arrestation en 1953 du Sheikh Mohammad Abdullah — parce qu'il avait demandé à l'Inde de retirer ses troupes du Cachemire en prévision du plébiscite que l'on avait promis de tenir —, j'ai accepté de devenir Premier Ministre de l'Etat, car j'étais foncièrement convaincu alors que la communauté majoritaire du Cachemire pourrait être amenée à rester rattachée à l'Inde et qu'elle serait réellement plus prospère et plus en sécurité avec l'Etat laïc qu'est l'Inde qu'avec un Etat à tendance religieuse comme le Pakistan.

"Pendant 10 ans, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour y parvenir, mais, avec les années, j'ai acquis des conceptions plus sages en constatant que les événements qui se produisaient en Inde influençaient sur la psychologie des Cachemiriens."

Et Bakshi Ghulam Mohammed ajoute:

"L'incident récent de la relique sacrée à Hazratbal a profondément atteint les musulmans du Cachemire dans leur sensibilité et ils déclarent ouvertement maintenant que même leur religion et leur culture ne sont pas en sécurité avec l'Inde. Ils disent aussi que le Pakistan n'est pas plus un Etat musulman que l'Inde n'est un Etat hindou et que le fait même que la moindre chose qui arrive aux hindous du Pakistan provoque de vives représailles contre les musulmans de l'Inde dément l'affirmation selon laquelle l'Inde prétend être un Etat laïc, un Etat au-dessus de toute religion. Les musulmans du Cachemire craignent que leur sort ne diffère guère demain de celui des musulmans de Calcutta ou, en tout cas, ne soit guère meilleur.

"J'ai déjà informé la presse de leurs trois demandes immédiates, à savoir la libération de Sheikh Abdullah, l'organisation d'un plébiscite et l'ouverture d'une enquête sur les faits qui ont abouti aux événements de 1953."

Il continue dans ces termes:

"J'en suis venu — je l'admets franchement — à répéter aujourd'hui après 10 années d'expérience ce que le Sheikh Abdullah disait en 1953. Même aujourd'hui, je demeure sincère et fidèle à l'Inde et,

for India; but to keep the Indian Government and the Indian people in the dark about the inner working of the mind of Kashmiri Mussulmans is a sin and a disservice.

"Many people may well call this statement of mine blackmail, but I make it clear, once and for all, that I am by no means eager or willing to become Premier of Kashmir again, and even if I am asked to, I will never accept that post; nor do I oppose the change of the present Government in the State, nor for that matter the establishment of President rule or Sadar-i-Riyasat rule, or whatever the Government of India and the people of Kashmir desire."

112. Bakshi Ghulam Mohammed has up to now been one of the main instruments of India's designs in Jammu and Kashmir. A statement of this nature, coming from India's chief agent in the State, acquires a singular importance. We have reports that currently he is under extreme pressure from the Indian Government and that he is either to be arrested and imprisoned—like his predecessor, Sheikh Abdullah—or forced to rescind his statements. A strong suspicion that the Government of India will mete out severe punishment to him for his audacity in confessing the facts about Kashmir is created by the statement of two former members of his Government, Sham-Lal Saraf and Girdhari Lal Dogra, charging him with damaging the interests of India.

113. These are some of the facts which give an indication of the present situation in Indian-occupied Kashmir. If killing by police firing of scores of people, general strikes paralysing whole cities and towns, massive demonstrations by virtually the entire adult population of a capital city and sullen resentment spontaneously expressing itself before foreign observers do not constitute a grave situation, then what will, except an outbreak of hostilities?

114. That it is the restraining hand of the Pakistan Government alone which preserves peace in Kashmir—all the charges against us levelled by the Indian representative notwithstanding—is apparent from the repeated demands made by the Azad Kashmir Government, and the All Jammu and Kashmir Muslim Conference for the abrogation of the cease-fire agreement. These demands are not lightly made. They are the spontaneous expression of the tension in Azad Kashmir which is a direct result of the repression under which the Indian-occupied and Indian-dominated area of Jammu and Kashmir groans.

115. The Indian representative denies the gravity of the situation and flings epithets at us for narrating "a horror story" and for being victims of a "vivid imagination". If the evidence we have offered is not sufficient, let the Security Council employ whatever machinery is feasible for a thorough and impartial fact finding of the situation in the Indian-occupied area of Jammu and Kashmir which should include taking the evidence of all political prisoners in the

si un plébiscite avait lieu, il se peut que je vote pour l'Inde; mais c'est un crime en même temps qu'un mauvais service à rendre que de laisser le gouvernement et le peuple indiens dans l'ignorance de ce que pensent les musulmans du Cachemire.

"Bien des gens oseront peut-être au chantage, mais je tiens à préciser une fois pour toutes que je ne désire ni ne veux absolument pas devenir le nouveau Premier Ministre du Cachemire et que, même si j'étais pressenti, je n'accepterai jamais cette fonction; je ne m'oppose pas non plus à un changement dans le gouvernement actuel de l'Etat ni à l'établissement au Cachemire d'un régime présidentiel ou d'un régime de Sadar-i-Riyasat, ou de toute autre forme de gouvernement que le Gouvernement de l'Inde et la population du Cachemire peuvent souhaiter établir."

112. Bakshi Ghulam Mohammed a été jusqu'ici l'un des principaux instruments de la politique de l'Inde au Jammu et Cachemire. Une déclaration de ce genre, émanant du principal agent de l'Inde dans l'Etat, revêt une singulière importance. D'après les informations que nous possédons, il fait actuellement l'objet de très fortes pressions de la part du Gouvernement indien et nous savons qu'il sera ou bien arrêté et emprisonné, comme son prédécesseur le cheik Abdullah, ou bien forcé de rétracter ses déclarations. Les propos tenus par deux anciens membres de son gouvernement, Sham Lal Saraf et Girdhari Lal Dogra, qui l'accusent de desservir les intérêts de l'Inde, donnent tout lieu de craindre que le Gouvernement de l'Inde ne châtie sévèrement celui qui a eu l'audace de révéler la vérité au sujet du Cachemire.

113. Je viens de citer quelques faits qui vous permettront de vous faire une idée de la situation actuelle dans la partie du Cachemire occupée par l'Inde. Si le massacre par la police de dizaines et de dizaines de personnes, des grèves générales qui paralysent des villes entières, des manifestations massives de la presque totalité de la population adulte d'une capitale et un ressentiment maussade qui s'exprime spontanément devant des observateurs étrangers ne constituent pas une situation grave, qu'est-ce donc qu'une situation grave, hormis le cas d'ouverture des hostilités?

114. Seule la modération du Gouvernement pakistanais permet de sauvegarder la paix au Cachemire, quoi qu'en dise le représentant de l'Inde, qui nous attribue toutes sortes de torts. C'est ce qui ressort des demandes réitérées du Gouvernement du Cachemire "azad" et de la Conférence musulmane pour l'ensemble de l'Etat de Jammu et Cachemire, qui veulent l'abrogation de l'accord de cessez-le-feu. Toutes ces demandes ne sont pas présentées à la légère. Elles sont l'expression spontanée de la tension qui existe dans le Cachemire "azad" et qui est la conséquence directe du régime de répression sous lequel gémit la population de la partie du Jammu et Cachemire occupée et dominée par l'Inde.

115. Le représentant de l'Inde nie la gravité de la situation et nous accuse d'avoir présenté un "roman d'épouvante" et d'être victimes d'une "imagination fertile". Si les preuves que nous avons apportées ne suffisent pas, que le Conseil de sécurité use des moyens dont il dispose pour effectuer une enquête complète et impartiale sur la situation dans la partie du Jammu et Cachemire occupée par l'Inde — une enquête dans le cadre de laquelle on recueillerait

area. We do not see how the truth can be finally established except by an impartial inquiry. In fact, we do not see how the Security Council can avert a danger to international peace and security except by keeping the situation in Indian-occupied Kashmir under its constant and independent scrutiny.

116. We have drawn the Council's attention to the present situation in the State of Jammu and Kashmir and to the serious deterioration in the relations between India and Pakistan which is the direct consequence of that situation. In doing so, we believe we have done the duty that the Charter has imposed on us, the duty of seeking assistance of this world Organization in ameliorating the situation, in arresting the deterioration, in preventing an accentuated conflict. Upon the assistance that the Council, in its wisdom and in its sense of the collective responsibility of mankind, will render us, rest the hopes for peace in our region. We pray that these hopes may not receive a setback.

117. The PRESIDENT: I thank the Foreign Minister of Pakistan. I have no other speaker on my list for this afternoon's meeting. After consulting with the members of the Council informally, I should like to suggest that the Council should reconvene on Monday, 10 February, at 3 o'clock in the afternoon. If I hear no objection to this suggestion, I will assume that the Council agrees with it.

It was so decided.

The meeting rose at 3.30 p.m.

le témoignage de tous les prisonniers politiques dans la région. Nous ne voyons pas comment la vérité pourrait finalement être établie sinon par une enquête impartiale. En fait, nous ne voyons pas comment le Conseil de sécurité peut sauvegarder la paix et la sécurité internationales à moins qu'il ne maintienne la situation qui existe dans la partie du Cachemire occupée par l'Inde sous la surveillance constante d'un organe indépendant.

116. Nous avons attiré l'attention du Conseil de sécurité sur la situation actuelle dans l'Etat de Jammu et Cachemire et sur la détérioration très sérieuse des relations entre l'Inde et le Pakistan qui en résulte directement. Ce faisant, nous croyons avoir rempli l'obligation que nous impose la Charte, celle de demander l'assistance de l'Organisation mondiale pour améliorer la situation, empêcher qu'elle ne se détériore davantage et prévenir une aggravation du conflit. Le concours que nous apportera le Conseil, dans sa sagesse et avec le sentiment de la responsabilité collective qui incombe à l'humanité, demeure le meilleur espoir de paix dans notre région. Nous prions pour que cet espoir ne soit pas déçu.

117. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le Ministre des affaires extérieures du Pakistan. Aucun autre orateur n'est inscrit sur la liste pour cet après-midi. Compte tenu des consultations officielles que j'ai eues avec les membres du Conseil, je propose que le Conseil se réunisse le lundi 10 février, à 15 heures. En l'absence d'objection, je considérerai que cette proposition a l'agrément des membres du Conseil.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 17 h 30.

WHERE TO BUY UNITED NATIONS PUBLICATIONS ADRESSES OU LES PUBLICATIONS DE L'ONU SONT EN VENTE

AFRICA/AFRIQUE

CAMEROON/CAMEROUN:
LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAINE
Le Géréant: M. P. 1187, Yaoundé
DIFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE
DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Douala.
CONGO (Congo-Kinshasa): INSTITUT POLITIQUE
CONGO-KIN. M. P. 2207, Léopoldville.
ETHIOPIA/ETHIOPIE: INTERNATIONAL
PRESS AGENCY, P. O. Box 180, Addis Ababa.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
UNIVERSITY COLLEGE OF GHANA, Legon, Accra.
KENYA: THE S.A. BOOKSHOP, Box 30187, Nairobi.
LIBERIA/LEWER:
BUDHI EL JEBI (BOOKSELLERS)
P. O. Box 78, 11th Street, Monrovia.
MONROVIA/MONROVIA: ALI KELLER (MAGASIN)
281 Avenue Mohammed V, Rabat.
NIGERIA/NIGERIA:
UNIVERSITY BOOKSHOP (NIGERIA) LTD
University College, Ibadan.
MOZAMBIQUE/MOZAMBIQUE DU NORD:
J. BALDINO, P. O. Box 750, Maputo.
SWAZILAND/SWAZILAND:
BOOKERS (SWAZILAND) LTD.
Leslie House, P. O. Box 24, Mbabane.
SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD:
VAN SOESTER'S BOOK STORE (PTY.) LTD.
Church Street, Box 22, Pretoria.
TECHNICAL BOOKS (PTY.) LTD., Faraday House
P. O. Box 486, 40 St. George's Street, Cape Town.
SOUTHERN RHODESIA/RHODESIE DU SUD:
THE BOOK CENTRE, First Street, Salisbury.
TANZANIA:
CHURCH HALL BOOKSHOP
P. O. Box 2550, Dar es Salaam.
UGANDA/UGANDA:
UGANDA BOOKSHOP, P. O. Box 140, Kampala.
UNITED ARAB REPUBLIC/REPUBLIQUE ARABE UNIE:
LIBRAIRIE "LA RENAISSANCE D'EGYPTE"
5 Bd. Adly Pasha, Cairo.
AL HANSA AL ARABIA BOOKSHOP
32 Abd-el-Khader Street, Cairo.

ASIA/ASIE

BURMA/BIERMA: CURATOR,
SCOTT BOOK DEPOT, Rangoon.
CAMBODIA/CAMBODGE: ENTREPRISE KHMERE
DE LIBRAIRIE
Imprimerie & Librairie, S. & R. L., Phnom-Penh.
CEYLON/CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Alders, Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINA/CHINE:
THE HONG KONG BOOK COMPANY, LTD.
40 Queen's Road, 1st Section, Tsimshui, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Nathan Road, Shanghai.
HONG KONG/HONG KONG:
THE HONG KONG BOOK COMPANY
25 Nathan Road, Kowloon.
INDIA/INDE:
CHINTA LOKSABHA
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras & New Delhi.
SOFOR'S BOOK & STATIONERY COMPANY
Calcutta & New Delhi.
INDONESIA/INDONESIE: PEMERANGKUN, LTD.
Gungut Sahari 34, Djakarta.
JAPAN/JAPON: MAKUSEN COMPANY, LTD.
6 Yamanote, Nishinaka, Tokyo.
KOREA (REP. OF)/CORÉE (REP. DU SUD):
EUI-DOO PUBLISHING CO., LTD.
B. S. A. Chongchun, Seoul.
LAOS/LAOS:
THE PHILIPPINE CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY
Cebu, Zamboanga.
PAKISTAN/PAKISTAN: LTD., Lahore.
THOMAS & THOMAS, Karachi.
PHILIPPINES/PHILIPPINES:
THE PHILIPPINE EDUCATION COMPANY, INC.
1100 Commonwealth, P. O. Box 830, Quezon, Manila.
POPULAR BOOKSTORE, 1875 Devenport Ave., Manila.
SINGAPORE/SINGAPOUR: THE CITY BOOK
STORE, LTD., 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135,